

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

*Contenant aussi quelques nouvelles de Litté-
rature & autres remarques curieuses.*

J U I N 1720.



A LUXEMBOURG;
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire.

M D. CC. XX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Impé-
riale & Catholique, & Aprobatior
du Commissaire Examinateur,*

AVIS AU PUBLIC.

ON continuera de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invités de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sr. André Chevalier, Imprimeur & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ce Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement: on trouve chez lui le fond de cet Ouvrage, qui a commencé en Juillet 1704. avec le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusques à la Paix de Riswick; ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui, comme à la source.

L'on trouve aussi chés ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, de tous Païs: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differents Journaux Litteraires, Historiques & Politiques.

405

LA CLEF DU CABINET
D E S
PRINCES DE L'EUROPE;

Ou Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems,

Juin 1720.

A R T I C L E I.

*Contenant la suite des piéces concernant les af-
faires du Nord.*

*Suite de la Lettre d'un ami de Londres à un
ami d'Amsterdam, servant de reponse au
Memoire présenté à S. M. Brit. par le Re-
sident du Czar à Londres. Le 25. Decem-
bre 1719. dont les premieres parties se trouve
dans les Journaux d'Avril & Mai.*

... Sa Majesté Britannique étoit arrivée à
Hannover à la fin de Mai, Elle avoit nommé
Mylord Carteret pour son Ambassadeur en Suc-
de, après avoir reçu de la Reine la Lettre de
notification de la mort du Roi son frere, Sa
Maj. ne pouvoit pas faire moins, n'étant pas
en guerre avec cette Reine en qualité de Roi
de la Grande Bretagne.

Mylord Carteret arriva à Gottenbourg le
18. de Juin, & peu de jours après à Stockholm,
ayant été précédé par le Colonel Bassewitz qui
étoit chargé des affaires de l'Electorat.

L'Amiral Norris arriva le 3. de Juillet avec

son Escadre à la Rade de Coppenhagen. Ce mois & le suivant furent celebrez par les incendes des Moscovites sur les Côtes de Suede. Il ne convient pas de s'y étendre ici, la memoire en est encore récente, & il ne faut rien dire qui ait un air de reproche ou de recrimination, ni qui puisse jetter une plus grande aigreur dans les Esprits. C'est pour cela que je passe sous silence les discours inutiles qu'on tenoit alors & depuis long tems à Petersbourg contre S. M. Brit. & contre ses Ministres lesquels on accabloit d'invectives; jusques-là, qu'on ne prononçoit jamais le mot d'*Hanoverien* sans marquer un emportement extraordinaire. Je ne dirai rien non plus du soin que prennoient les Ministres du Czar dans les Cours Etrangères de décrier S. M. Brit. & son Gouvernement, & de contrecarrer ouvertement ses Negotiations. Mais il n'est pas possible de se dispenser de faire mention de la Lettre du Czar à l'Amiral Norris par laquelle il lui demandoit raison de son entrée dans la Mer Baltique & ce qu'il y venoit faire? comme si S. M. Brit. avoit besoin de la permission du Czar pour y envoyer une Flotte. Le Czar vouloit sur tout sçavoir si l'Amiral avoit ordre de le contrecarrer & d'interrompre les operations, à quoi le Chevalier Norris se contenta de répondre qu'il n'avoit pas de tels ordres, ce qui étoit très-veritable.

Le Czar ne doutant pas, que les incendies des Places Maritimes de Suede ne portassent les Suedois à accepter les conditions les plus dures, envoya le Sr. Osterman dans un endroit proche de Stockholm pour leur proposer son Ultimatum, par lequel il leur demandoit la
cession

cession absoluë de l'Esthonie, de l'Ingrie & de la Carelie. y compris les Villes de Revel, Wybourg, Nerva & K. kshoim. & la cession de la Livonie pour 40. ans, ne voulant leur rendre pour le present que la Finlande.

Comme il ne s'agissoit dans ces propositions que d'une paix separée, & des seuls interêts du Czar, il étoit tems que les autres Alliez du Nord songeassent aussi aux leurs independamment de ceux de S. M. Cz. Il étoit tems que des Rois Protestans empêchassent l'entiere ruine d'un Royaume Protestant. Ensis il étoit tems que ce dernier Royaume fit sa Paix avec S. M. Brit. & recherchât son assistance. C'est ce qui arriva au mois d'Août. Le Sr. Osterman fut congedié avec un refus. Le Traité fut signé, & l'Amiral Norris ayant joint l'Amiral Sparre à la hauteur de Carelscron, arriva à Stockholm avec sa Flotte le 6. de Septembre, & trouva que les Russes s'étoient retirez dans leurs Ports 8. jours auparavant; S. M. Brit. avoit fort desiré que les choses se passassent ainsi, & que les Russes fissent leur retraite sans y être forcez par des hostilitéz qui auroient pû causer une rupture. En effet les choses restoi-ent par là sur un pied de Negociation, c'est ce qui donna lieu à Mylord Carteret d'écrire au Czar le 12. de Septembre pour lui offrir la Mediation du Roi qui avoit dé a été offerte à Berlin à Mr. Tolstoy par Mr. Witworth. Mylord Carteret marquoit à S. M. Cz. que la Reine de Suede avoit accepté cette Médiation (considerant que la Grande Bretagne n'avoit jamais été engagée dans la guerre du Nord) & qu'il esperoit que S. M. Cz l'accepteroit aussi & feroit cesser les hostilitéz, ajoûtant que S. M.

Biit. avoit donné ordre à l'Amiral Norris de se rendre sur les Côtes de Suede pour protéger le Commerce de la Nation Angloise, & pour donner plus de poids à sa Mediation, & que S. M. avoit pris des mesures avec le Roi Très Chrétien & avec ses autres Alliez (parmi lesquels la Suede étoit comprise) pour procurer un bon succès à cette Mediation, & pour mettre fin à la guerre, qui troubloit le Nord depuis si long tems.

Mylord Carteret avoit d'autant plus de sujet de faire mention de S. M. T. Chrét. que le Sr. Campredon étoit arrivé à Stockholm le 6. de Septembre en qualité de Resident de France & avoit apporté 300000 écus en Lingots d'or pour six mois des subsides que le Roi son Maître venoit d'accorder à la Suede.

Cette Lettre de Mylord Ambassadeur (à laquelle l'Amiral Norris en joignit une à peu près du même contenu) fut portée par Mr. Barcklay aux Plenipotentiaires Russes à Aland, mais ils ne voulurent ni se charger d'envoyer ces Lettres au Czar, ni donner à Mr. Barcklay un Passeport pour les porter à Petersbourg, de sorte qu'il fut obligé de les rapporter à Stockholm, après quoi le Congrez d'Aland finit, les Plenipotentiaires de part & d'autre s'étant congédiés le 24. de Septembre.

Le Czar étoit arrivé à Petersbourg au commencement de ce même mois, & le Roi voyant son alienation pour la paix & pour l'acceptation de sa Mediation, ordonna à ses deux Residents les Srs. Jeffreys & Weber de se retirer à Dantzic, où ils arriverent le 14. de Novembre. Le Roi n'a pas voulu qu'ils s'éloignassent davantage de Petersbourg, afin qu'ils fussent à portée

portée d'y retourner en cas que le Czar reprit des sentimens pacifiques. Ce que S. M. desire très sincèrement.

J'évite, Monsieur de rapporter ici les diverses atteintes données par le Czar au Commerce de la Grande Bretagne. Un Capitaine Russe prit dès le mois de Mai 1717. le Vaisseau de Leith nommé la Concorde, & le conduisit au Texel. Il est vrai que le Czar, après en avoir fait enlever & confisquer la meilleure partie de la Cargaison, consentit que ce Vaisseau fut renvoyé à Londres pour y être jugé selon les Loix du País, de sorte qu'il fut rendu au Propriétaire malgré les oppositions du Resident de S. M. Cz. Les Russes saisirent cette même année plusieurs effets appartenans à des Sujets de la Grande Bretagne qu'on transportoit à Coningsberg. Ils prirent plusieurs Vaisseaux Anglois les années suivantes. Leurs Armateurs en amenèrent un grand nombre à Revel au mois d'Avril 1719. & quoi qu'ils ne fussent chargez d'aucune contrebande, ils furent declarez de bonne prise, les Vaisseaux & la Cargaison furent confisquez & les Matelots jettez dans les Prisons ou forcez à prendre service dans la Marine du Czar. En Septembre 1719. tous les Marchands Anglois de Petersbourg, ayant eu ordre de se rendre au College de Justice, y furent retenus en arrêt pendant 24. heures, & on ne les en laissa sortir, qu'après leur avoir fait donner caution qu'ils ne quitteroient pas les Etats du Czar. Il me seroit facile de rapporter ici plusieurs autres faits de cette nature, mais ceux-ci me paroissent suffisans. Je pourrois même, Monsieur, finir ici cette Lettre, puis qu'après avoir lû le fidele recit que je viens
de

de faire de la conduite des deux Cours, on peut aisément juger (si on en fait le parallele) laquelle des deux est en droit de se plaindre de l'autre. Cependant pour ne rien laisser à désirer ; j'ajouterai quelques remarques sur les endroits du Memoire qui ont besoin d'éclaircissement.

Le Memoire commence par un reproche que les démarches faites par le Roi de la Grande Bretagne l'Été dernier en faveur de la Suede , sont entierement opposées aux engagements pris par S. M. avec le Czar l'an 1715. En verité c'est aller un peu vite que de sauter par dessus quatre années , & de passer entierement sous silence la conduite de la Cour Moscovite pendant tout ce tems là. La narration sincere & suivie que je viens d'en donner , fait assez voir laquelle des deux Cours s'est écartée la premiere des engagements du Traité de 1715. Le projet de s'empârer de Vismar , le dessein formé de s'établir en Allemagne sous prétexte d'une prétenduë descente en Scanie , à laquelle on n'avoit jamais pensé , le séjour & les exactions des Troupes Russes dans le Meckelbourg , leur manœuvre de faire leur place d'Armes d'un Païs contigu aux Etats du Roi , leur refus d'en sortir sur les instances les plus pressantes de S. M. leur sortie dans la suite pour des vûes toutes nouvelles lorsqu'on eut resolu d'intimider la Suede , & de la forcer à une Paix séparée , l'entrevûë avec le Baron de Gortz pour qu'il moyennât cette Paix , le Congrès d'Ahland formé sans le consentement des A liez du Nord & auquel on refusa constamment d'admettre les Ministres de S. M. les Plans que le Sr. Osterman y forma avec le Baron de Gortz.

Tout

Tout cela sont des démarches que l'Authéur du Memoire feroit bien de concilier avec les engagemens pris par S. M. Cz. dans l'Alliance de 1715. Cette Alliance ne regardoit S. M. Brit. qu'en qualité d'Electeur, la Grande Bretagne n'y entroit pour rien, elle n'étoit ni en Alliance avec le Czar, ni en Guerre avec la Suede: les Flottes qu'elle envoyoit dans la Mer Baltique se bornoient à protéger le Commerce de la Nation, sans donner au Czar le moindre sujet de plaindre ou d'ombrage. Cependant en examinant la conduite de la Cour Moscovite pendant les 4. ans dont il s'agit, on y trouve le Roi aussi peu mesagé que l'Electeur. On y voit des intrigues directes avec le Prétendant, ses Emisaires admis à Petersbourg, leurs Memoires reçûs, leurs projets appuyez & encouragez, le Duc d'Ormond protégé à Mitrau, & l'Expedition contre la Norvege concertée avec S. M. Suedoise pour venir en suite à l'invasion en Ecoffe. On y voit en même tems des projets de liaison entre le Czar & le Roi d'Espagne, des offtes d'Alliances offensives faites à S. M. Cat. & une amitié & correspondance intime établis entre les Ministres des deux Cours à la Haye: on y voit les plans de S. M. Brit. les plus glorieux & les plus utiles à l'Europe contrecarrez dans toutes les Cours par les Ministres du Czar, le Regent dissuadé de signer la quadruple Alliance, les Etats Generaux détournés d'y accéder, le Commerce de la Grande Bretagne troublé, ses Sujets inquietez dans les Etats du Czar & leurs Vaisseaux Marchands enlevez & confisquez; enfin on y voit un Royaume Protestant désoié par des incendies, & sur le point d'être subjugué, si S. M. Brit. ne
lui

lui eût tendu les bras. Voilà, Monsieur, une énumération de ces Bienfaits dont le Memoire imprimé assure que le Czar a comblé Sa Majesté.

Ce qui suit dans le Memoire n'est pas mieux fondé, on prétend que c'est aux instances de S. M. Cz. auprès du Roi de Dannemarck, que Sa Maj. Brit. est redevable de l'acquisition de Bremen & de Vehrden; quoi qu'il soit de notoriété publique que la Cour Moscovite n'a fait ces instances que pour l'amour d'elle même & de ses seuls interêts, car comme elle travailloit alors à engager le Roi en qualité d'Electeur à un Traité par lequel elle lui demandoit de garantir à S. M. Cz. ses conquêtes sur la Suede, & en particulier Revel, il étoit à propos de paroître fort empressé à lui procurer Bremen & Vehrden. Mais on changea bientôt de langage & de conduite, car quand on crut être sur le point d'attirer le Roi de Suede à une Paix séparée, on lui offrit, dans la vûe de l'y engager, toute sorte d'assistance, pour lui faire reprendre ce que S. M. Brit. lui retenoit. Les plans du Baron de Gortz en font foi, & il est assez curieux, que l'auteur du Memoire pretende que S. M. Britannique est redevable au Czar d'une acquisition de laquelle S. M. Cz. a manifesté depuis long tems un dessein formé de la dépouiller, & des mesures prises avec le Roi de Suede pour en venir à bout.

On trouve après cela dans le Memoire un parallèle très odieux & très impoli de la conduite que le Roi Guillaume & la Reine Anne de glorieuse memoire ont tenuë par rapport au Czar avec celle, qu'on attribüë au Roi George.

Je

Je suis persuadé que le Czar trouveroit très-mauvais qu'on louât ainsi les Prédécesseurs à ses dépens ; & qu'on ne donnât du relief à leurs Actions qu'en les opposant aux siennes : cependant étant Maître absolu chez lui, un tel parallèle ne seroit pas capable de lui causer aucun préjudice. Mais dans un Pays où le Gouvernement est tel qu'on sçait qu'il est en Angleterre, ces insinuations dans une piece destinée à être rendue publique (comme on voit qu'est celle-ci) sont un appel tacite à la Nation, & tendent à lui faire sentir la différence du présent Regne aux deux derniers, & le peu de soin qu'on prend d'éviter les occasions de Guerre, & de faire fleurir le Commerce : mais pour renverser en deux mots toute cette machine, il suffit de demander à l'Auteur du Memoire, si le Roi Guillaume & la Reine Anne, ont eu les mêmes sujets de se plaindre du Czar, qu'a eu S. M. à présent Regnante, & comme il est certain qu'ils ne les ont pas eu, tout son parallèle s'en va en fumée.

Le Memoire vient en suite à la Négociation d'un Traité de Commerce entamée à Londres l'an 1716. par le Prince Kurakin. On prétend que ce Traité fut accroché par les intérêts de la Noblesse de Meckelbourg, qui vinrent, dit-on, à la Traversé : sur quoi il est bon d'observer qu'il y a ici un Anacronisme, car la Négociation touchant le Commerce fut traitée à Londres par le Prince Kurakin aux mois de Janvier & de Fevrier 1716. & elle resta tout-à-fait suspendue & indécise, ce Prince n'ayant pas donné des déclarations satisfaitoires, & lui même partit de Londres sans avoir rien conclu, avant qu'il fut question des affaires

du Meckelbourg, & avant que le Czar y eut fait entrer ses Troupes, ce qui ne fut qu'au mois de Mai 1716. Ce Prince passa en suite en Zelande avec son Armée pour la prétenduë descente en Scanie, & ce ne fut qu'à son retour dans le Meckelbourg au mois d'Octobre qu'il s'y établit tout-à-fait, & qu'il se déclara formellement pour le Duc contre la Noblesse, auquel tems il y avoit plus de 6. mois qu'il n'étoit plus question de la Negociation du Prince Kurakin. En verité il faut n'avoir aucune connoissance de la constitution de la Grande Bretagne, ni de la nature de son Gouvernement pour s'imaginer que des Ministres Anglois eussent voulu rejeter un Traité avantageux au Commerce de la Nation, pour des interêts aussi étrangers que ceux de la Noblesse de Meckelbourg: Trois raisons firent échouer le Traité du Prince Kurakin. La premiere c'est qu'il insista que les Negocians Anglois fussent exclus du Commerce de Casan & d'Astracan, quoi que le Privilege d'y trafiquer leur eut été accordé par les Predecesseurs de S. M. Cz. La 2. c'est que le Czar se reservoit le pouvoir de hausser ou de diminuer les Especes dans ses Etats selon son bon plaisir, ce qui auroit pû faire monter les Droits payables par les Negocians Anglois au double de ce qui étoit réglé par les Traitez; à moins qu'on n'y eût pourvû par un Article exprés. Enfin la troisieme raison c'est que le Czar ne voulut jamais entendre parler de conclure le Traité de Commerce, sans conclure en même tems avec S. M. Britannique une Alliance défensive à laquelle S. M. Czarienne donnoit une zelle étenduë, que cela n'auroit pû manquer d'engager

d'engager la Couronne de la Grande Bretagne dans une rupture ouverte avec la Suede. On s'est tenu si ferme de la part du Czar sur ce dernier Article, que lors que le Resident Jeffreys parla à ses Ministres en Janvier 1719. de ce même Traité de Commerce, il eut pour toute reponse, qu'avant que d'y songer il falloit conclure une Alliance, & convenir d'un plan d'operations, après quoi on pourroit venir à un Traité de Commerce, non pas pourtant sur le pied proposé en Angleterre l'an 1716. mais sur un pied plus équitable.

Ce qui suit des insinuations sinistres qu'on prétend que S. M. B. a fait faire en diverses Cours contre les interêts du Czar, n'est qu'un artifice pour cacher ce que ses propres Ministres ont fait aux Cours de France & d'Espagne, à la Haye & en divers autres endroits contre les interêts, & contre les N-gociations de S. M. mais rien n'est plus étrange que ce qu'on ose avancer que S. M. B. travailla, lorsque le Czar étoit à Coppenhagen l'an 1716., à détourner la Cour de Dannemarck des mesures prises avec S. M. Cz pour les Operations contre la Suede, puisque personne n'ignore que toutes les objections contre la descente en Scanie, vinrent uniquement du Czar, & qu'on a sçû depuis, qu'il n'avoit jamais songé sericusement à cette descente.

Le M-moite ajoute qu'on fut alors sur le point de faire agir hostilement l'Amiral Norris contre la Flotte de Sa Maj. &c. & contre ses Troupes de débarquement si S. M. D. avoit voulu seulement y consentir. C'est là certainement une imputation très grave, si elle avoit quelque fondement. Mais on ne peut
assurez

assurer l'Autheur du Memoire que rien au monde n'est plus éloigné de la verité. Jamais l'Amiral Norris n'a eu de telles ordres. Jamais il n'a fait aux Danois de pareils propositions, & quoi qu'il lui eût été facile d'apporter de l'obstacle au débarquement des Russes dans le Meckelbourg, il demeura tranquille avec sa Flotte dans le Port de Copenhagen, s'étant même chargé le 22. d'Octobre (comme nous l'avons déjà dit ailleurs) d'un Memoire du Czar touchant les operations de la Campagne suivante pour l'envoyer à S. M. Britannique.

On traite dans le Memoire de pretextes forgez à plaisir les reproches de la correspondance de S. M. Cz. avec le Pretendant & avec ses Emissaires. Il ne s'agit pas de dire que ces faits ont été desavoués dans un Memoire présenté l'an 1717. à S. M. B. par le Resident du Czar. Il s'agit de detruire les preuves incontestables qu'on a de ces faits, dont on n'a rien avancé ci-dessus qu'on ne soit en état de justifier, & de mettre dans la dernière évidence.

On s'étonne de ce que la Negociation de M. Tolstoj à Hannover & à la Haye en Janvier 1717. n'ait pas eu un heureux succès, ce qu'on attribue de nouveau aux interêts de la Noblesse de Meckelbourg. Tout cela tombe de soi même, si on fait reflexion que la Negociation de ce Ministre ne rouloit que sur l'évacuation du Meckelbourg, & que quoi qu'il convint en general qu'elle se devoit faire, il refusa toujours de fixer un terme pour la marche des Troupes Russes, ce qui marquoit assez le peu de sincerité de ses avances & le peu d'égard qu'on avoit pour les justes instances de S. M. Britannique.

On rejette le peu de succès des ouvertures

que firent au Czar à Amsterdam Mrs. Norris & Witworth , sur le defaut de leurs Instru-
ctions, mais on se garde bien de dire qu'on
insista auprès d'eux de la part du Czar sur
une Escadre de 15. Vaisseaux dans la Mer Bal-
tique, & que cette Escadre fut sous les or-
dres des Amiraux de S. M. Cz. ce qui étoit
mettre un obstacle insurmontable & injurieux
à tout concert & à tout plan d'operation.

Nous voici arrivez, Monsieur, à l'endroit
du Memoire qui parle du fameux Congrez d'A-
land. On sçait que ce Congrez fut le fruit de
l'entrevuë de Loo avec le Baron de Gortz, &
de la Resolution que prit alors le Czar de tra-
vailler à une Paix separée. Cependant on de-
bite ici qu'on ne consentit à ce Congrez que
pour écouter les propositions des Suedois, &
pour parvenir à une Paix generale.

Certes si on avoit eu un tel dessein, on n'au-
roit pas refusé avec tant d'opiniâreté d'ad-
mettre aux conferences les Ministres de leurs
Majestez Britannique & Polonoise. Celui de
Dansemarck en particulier n'a jamais agi d'une
maniere à pouvoir être suspect à la Cour Mos-
covite; cependant au plus fort de la diversion
que faisoit son Maître en 1719. du côté de Strom-
stad, on continua de refuser de l'admettre.

Mais rien ne répand tant de lumiere sur cec
endroit du Memoire, que les Plans du Sr. Oster-
man & du Baron de Gortz inferez ci-dessus. On
y voit que S. M. Cz. avoit excité le Roi de
Suede à entreprendre l'Expedition contre la
Norvege, promettant de l'y assister s'il étoit
nécessaire par des voyes de fait, ou du moins
de ne les troubler par aucune diversion, & de
lui donner les moyens d'y employer toutes
ses

ses forces: On y avoit aussi le projet de faire entrer S. M. Sued. en Juulande, pendant que les Russes attaqueroient le Pays d'Hanovers. Il n'étoit donc pas naturel de faire venir l'Envoyé de Dannemarck à un Congrez où de tels Plans contre le Roi son Maître étoient sur le tapis, & où il auroit pû les penetrer. Il étoit plus à propos de le laisser à Revel où les Ministres Etrangers étoient encore plus desœuvrés & moins instruits qu'à Petersbourg. Et après la mort de S. M. S. le dessein étant formé d'accabler la Suede pour la forcer à conclure la Paix avec le Czar, à l'exclusion de S. M. D. (Ainsi que cela fut offert aux Suedois par la Cour Moscovite) Il étoit bon d'écarter aussi alors d'Aland le Ministre de S. M. D.

Les mêmes raisons obligeoient à n'y pas recevoir celui de S. M. B. car on auroit été bien fâché qu'il eût découvert quelque chose de ces Plans qui tendoient à porter en Ecosse & dans l'Electorat de S. M. le feu de la Guerre.

Enfin on avoit raison d'écarter aussi l'Envoyé de S. M. Polonoise, pour dérober à sa connoissance des Plans par lesquels on étoit convenu de rétablir Stanislas, & de demembrer la Pologne pour y trouver des Equivalens au Roi de Prusse & au Duc de Meckelbourg.

On ne voulut donc souffrir à Abo, & ensuite à Aland que le seul Ministre du Roi de Prusse car comme on vouloit éblouir ce Roi par l'offre d'un Equivalent pour lui faire restituer à la Suede Stettin & son district, & comme on le faisoit entrer dans le Plan d'exécution, si non ouvertement & offensivement, au moins indirectement, en l'obligeant d'assembler ses Troupes dans les endroits où elles pussent don-

sièr de l'ombrage , il auroit été de mauvaise grace , & on auroit appréhendé de le rebuter , si on n'avoit pas souffert son Envoyé aux Conférences ; où pourtant il ne fut admis que fort tard , & où il n'a jamais fait qu'une figure subalterne & desagreable.

On a vû ci dessus l'extreme impatience que le Czar a remoignée pendant la durée du Congrez , de le voir bientôt terminer par la conclusion de la Paix separée avec la Suede.

On a pû remarquer les mouvemens qu'il s'est donnez pour cela jusqu'à venir en personne à Abo afin d'en hâter l'issuë.

On a vû ses inquietudes pendant les divers voyages du Baron de Gortz auprès de S. M. S. & les chagrins que lui donnoient les delais du retour de ce Baron à Aland. Enfin on a vû combien S. M. Cz. a pressé la Couronne de Suede de conclure , tantôt par des menaces d'invasion , tantôt par des promesses de diversion ou du moins d'inaction , & tantôt par des ravages & par des incendies. Le tout pour parvenir à la Paix particuliere à l'exclusion de ses Alliez , auxquels il ne donnoit aucune part à la Negociation ; n'est-il pas fort agreable , quand on a l'esprit rempli de ces faits , de lire ces paroles dans le Memoire ?

L'affaire seroit terminée il y a long tems pendant que le Roy de Suede vivoit . si S. M. Cz. avoit pû se résoudre à abandonner ses Alliez , & à entrer dans les mesures , qui lui furent proposées contre eux ; Mais la bonne foi que S. M. Cz. estime être une vertu principale dans un grand Monarque , & sa fidelité à maintenir les Alliances qu'elle a contractées , lui firent entièrement rejeter ces mesures.

Ce qui est rapporté dans le Memoire des propositions faites par le Duc d'Orleans pour rapprocher le Czar de S. M. paroît fort hors de propos. S. M. n'a jamais eu besoin d'être sollicitée par un tiers à vivre en bonne intelligence avec le Czar. C'est ce qu'Elle a toûjours désiré , & toûjours recherché , & pour ce qui est de la conduite de S. A. R. le Regent par rapport au Czar , tout ce qui en a paru au Public , c'est que ce Prince rejetta genereusement les offres qu'on lui fit l'an 1717. de mettre une Armée Moscovite au cœur de l'Empire , qu'il desaproûva plus que personne le séjour des Troupes Russes dans le Meckelbourg , qu'il pressa fortement le Czar de les en retirer , & que voyant la Suede en danger d'être subjuguée , il s'est empressé à lui donner des Subsidés , & à lui procurer des Amis.

Le Memoire finit comme il a commencé par des reproches de l'Alliance concludé avec la Suede l'Eté dernier , & de l'approche de la Flotte de l'Amiral Norris de Stockholm. J'ai clairement déduit ci-dessus la necessité de cette demarche : elle ne pouvoit plus être differée sans que la Suede fut subjuguée , ou forcée à accepter les conditions que le Czar lui vouloit prescrire. Il n'étoit plus question de paix generale : il falloit que la Suede fit sa paix particuliere avec le Czar , ou qu'elle la fit avec Leurs Majestez Britannique & Prussienne à son exclusion.

Les consequences de la paix avec le Czar étoient de voir l'équilibre détruit dans le Nord , S. M. Cz. Maitresse absoluë du Commerce de la Baltique , & ses Troupes revenir dans l'Empire sous prétexte de faire rendre à la Suede

ce que les autres Allicz du Nord lui retenoient. N'étoit-il pas juste que la Grande Bretagne (qui ne se trouvoit pas engagée dans la guerre du Nord) travaillât à détourner de tels malheurs, à maintenir l'équilibre, à protéger le Commerce de la Nation, & à sauver un Royaume Protestant de son entière ruine, ou d'un assujettissement au Czar, qui ne valloit guere mieux.

C'est ce qu'a fait S. M. Brit. & Elle l'a fait avec d'autant plus de prudence & de précaution, qu'il ne s'est passé de sa part aucune hostilité contre S. M. Cz. & qu'Elle s'est trouvée en état de lui offrir sa Mediation.

L'Auteur du Memoire s'emporte à la verité contre cette offre avec beaucoup de vehemence, & il prétend que la Lettre de Mylord Carteret tend moins à rétablir la paix qu'à chercher des prétextes de rupture.

Comme j'ai raporté ci dessus la substance de cette Lettre, on peut juger si cette imputation a le moindre fondement. C'est peut être la premiere fois qu'on a traité un offre de Mediation de prétexte de rupture. On allegue que S. M. Cz. ne pouvoit pas recevoir une Lettre écrite par un Ministre qui n'est pas accredité auprès d'Elle. C'est une délicatesse assez surprenante, & les Rois de Prusse & de Danemarck ne l'ont pas eue, ayant consenti de traiter à Stockolm par la Mediation de Mylord Carteret, quoi qu'il n'eut pour eux aucunes Lettres de créance; au fond S. M. Brit. n'a ni intérêt, ni intention de rompre avec le Czar, il convient à la Grande Bretagne de cultiver l'Amitié de S. M. Cz. & le Commerce de Russie. Ces considerations ont fait dissimuler quan-

tité de procédez de la Cour Moscovite peu conformes à cette amitié & très préjudiciables à ce Commerce. S. M. Brit. est encore dans les mêmes dispositions, & il ne tiendra qu'à S. M. Cz. d'en ressentir les effets, & de faire usage d'une Mediation qui n'a pour bût que de retablir la tranquillité dans le Nord à des conditions raisonnables. Je suis, Monsieur, Votre, &c.

Outre cette Lettre les Ministres de S. M. Britannique en qualité de Roi d'Angleterre & d'Electeur d'Hannover, ont remis à Mr. Weseloski Resident du Cz. à Londres, deux Memoires en reponse de celui qu'il avoit présenté le 4. Janvier. (Voyez Mars page 239) Ces Memoires ne contiennent rien qui ne se trouve plus amplement déduit dans la Lettre ci dessus, qui est même plus étendue. On travaille actuellement à *Petersbourg* à une Réponse de la part de S. M. Cz. dont nous ferons part si tôt qu'elle paroîtra. On ne doit pas se rebuter de la longueur de ces pièces, si nécessaires pour l'éclaircissement des affaires du Nord: nous souhaiterions bien les donner tout de suite pour la satisfaction des Lecteurs, mais les bornes que l'on s'est prescrites dans ce petit Ouvrage, nous obligent de les partager, & d'en donner chaque mois une partie jusqu'à la fin: persuadé que le public s'accommodera encore mieux de les avoir par lambeaux, que de s'en voir privé tout à fait.

Le mois prochain on recommencera à donner quelques pièces de Litterature comme par le passé.

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL, NAPLES & SICILE, depuis le mois dernier.

I. I L y a eu pendant trois soirs consecu-
tus de grandes rejoüissances à *Madrid* *Rejoüissances à Madrid.*
& des illuminations, à cause de la naissance du Prince Don Philippe, dont la Princesse Regnante accoucha heureusement le 15. Mars dernier. Cette Princesse s'est toujours si bien portée pendant ses couches, qu'elle se promettoit rs le 16. Avril de pouvoir être du voyage d'*Aranjuez*, qui a été fixé au 24. du même mois, & où toute la Cour doit passer une partie de l'Été. On dit qu'avant son départ, elle ira en ceremonie à Notre Dame d'*Atocha* rendre graces à Dieu de la naissance du jeune Infant & de la convalescence de la Princesse.

II. Le 21. du même mois de Mars Mr. Colster Ambassadeur des Etats Generaux fut en Conference avec le Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat, auquel il remit une Lettre, pour être présentée au Prince Regnant; deux jours après ce Marquis délivra à ce Ministre la Reponse suivante.

MONSIEUR,

L E Roi mon Maître a reçu la Lettre du 21. *Reponse à une Lettre présentée par*
de ce mois que Vôtre Excellence m'a remise, par laquelle il paroît que le Marquis de

Mr. Colster.

Beretti-Landi a notifié aux Etats Generaux qu'il avoit signé au nom du Roi le Traité de la Quadruple Alliance avec les Plenipotentiaires de Leurs Majestez Imperiale, Très Chrétienne. & Britannique; sur quoi V. Ex. par ordre des Etats Generaux témoigee à S. M. la joye qu'ils en ont, avec des assurances de leurs dispositions sinceres à maintenir les interêts, tant au prochain Congrez, qu'en tout autre occasion. S. M. sensible à ces marques d'affection qu'Elle a si souvent éprouvées, ne doute nullement qu'elles ne soient suivies de leur accomplissement, & Elle m'a ordonné de le dire à Vdtré E. & d'assurer L. H. P. de ses sinceres intentions, & de sa bonne volonté pour contribuer dans le prochain Congrez, à tout ce qui pourra rendre à leurs avantage & satisfaction, aussi bien qu'à la sûreté de leur Commerce, & en toute autre rencontre. Me servant de cette occasion pour presenter mes services à V. E. Je souhaite que le Tout-Puissant l'ait toujours en sa protection. *A la Cour* le 23 Mars.

Signé LE MARQUIS DE CRIMALDO.

La Cour n'a pas pris en core le deuil.

III. Mr. de Sciffan, qui pendant la faveur du Cardinal A.beroni étoit fort avant dans les bonnes graces de ce Ministre, a été fait Lieutenant General des Armées, & gratifié d'une pension annuelle de 10000. livres. Ce Mr. de Sciffan étoit ci devant Colonel du Regiment de Santere au service de la France, qu'il quitta sur la fin de la dernière guerre, assez legerement pour passer dans les Pais étrangers. A la datte du premier Avril la Cour n'avoit pas encore pris le deuil pour

des Princes &c. Juin 1720. 425

pour la mort de l'Imperatrice Mere, & on attendoit qu'elle y eut été notifiée dans les formes.

IV. On reçut le premier Avril un Exprés *Arrivée de*
de Rome dépêché par le Cardinal Aquavi- *deux Cou-*
va, avec des Bulles pour quelques nouveaux *riers de Ro-*
Evêques & autres Ecclesiastiques; on appris *me & de*
aussi que les differends qui regnoient depuis *Paris.*
quelque tems entre les deux Cours étoient
enfin accommodés. Le lendemain 2. Il en
vint un autre de *Paris* envoyé par l'Abbé
Landi Ministre du Duc de Parme; à son
arrivée on tint un grand Conseil, à l'issue
duquel on renvoya ce Courier avec la re-
ponse à ses dépêches. Mr. Schaub Secre-
taire du Comte de Stanhope étoit pour lors
encore à *Madrid*, & comme il n'est pas re-
vêtu d'aucun caractère suffisant pour confé-
rer avec les Ministres, c'est le Marquis Scotti
qui jusqu'à présent a fait l'ouverture des
propositions dont il étoit chargé de la part
du Roi d'Angleterre & de Mr. le Duc Re-
gent.

V. La restitution de *Gibraltar* & des Vil- *Difficultez*
les de *St. Sebastien* & *Fontarabie*, que l'Espa- *au sujet de*
gne demande qui lui soit faite par l'Angle- *la Paix.*
terre & la France, dans le même tems
qu'elle fera évacuer par ses Troupes les Ro-
yaumes de *Sicile* & de *Sardaigne*, continuë
d'être un obstacle à la Paix, & suspend l'As-
semblée du Congrès où elle doit être con-
clue. On a employé jusqu'ici bien des Ne-
gociations pour regler ce Préliminaire, qui
ont toutes été infructueuses. On sent assez
qu'il seroit de l'intérêt de cette Couronne
que les choses se passassent comme elle le
souhaite

souhaite, sans esluver sur cet Article les longueurs d'un Congrès dont les résolutions pourroient ne lui pas être favorables; mais les Puissances Alliées fondées sur ce que l'Espagne a suscitè la guerre, & depuis s'est engagée solennellement à l'exécution du Traité de la Quadruple Alliance, qu'elle a accepté par son Ambassadeur à la Haye, insiste si fortement à l'entière évacuation de ces Royaumes, sans être tenu quant à présent à la restitution des Places qu'elle repete, remettant au futur Congrès à lui donner satisfaction sur cette prétention. La Cour de Madrid auroit bien voulu aussi renvoyer à cette assemblée le règlement pour l'évacuation de la *Sicile* & de la *Sardaigne* puisqu'on y renvoyoit la discussion de ses demandes, mais les propositions qui en ont été faites de sa part, ont été aussi peu écoutées que celles qu'elle avoit faites auparavant à ce sujet. Les choses étoient encore dans cette situation au premier d'Avril; le 6. il arriva de *Paris* un autre Courier dépêché par l'Abbé Landi, qui apporta la nouvelle que Mr. le Comte de Maulevrier avoit été nommé de la part de Mr. le Duc Regent, & le Colonel Stanhope de la part du Roi d'Angleterre, pour passer à *Madrid*, & régler, s'il étoit possible, à l'amiable les Articles concernant l'évacuation des Royaumes & la restitution des Places demandés par l'Espagne. Peut être qu'à l'arrivée de ces Ministres les difficultez s'apaiseront; il faut attendre quel sera le succès de leurs Negociation.

VI. Le 7. le Tribunal de l'Inquisition s'assembla

des Princes &c. Juin 1720. 427

s'assembla à *Madrid* dans le Couvent des Dominicains, & rendit son jugement contre six hommes & huit femmes accusés de faire profession de la Religion Juive; le lendemain 8. de trois de ces femmes qui avoient été condamnées à être brûlées vives, deux évitèrent la peine du feu en promettant d'embrasser la Religion Catholique Romaine, & l'autre souffrit ce supplice avec beaucoup de résolution: on brula encore les effigies de trois personnes mortes de misère dans les prisons de l'Inquisition, & les autres ont été condamnées à de moindres peines, comme la prison perpétuelle ou le bannissement hors du Royaume, outre la confiscation des biens, qui est par où commence toujours pour l'ordinaire la procédure.

Juives brûlées par sentence de l'Inquisition.

VII. Depuis la publication de l'Ordonnance qui rétablit comme ci devant le Commerce avec les étrangers, les Ports d'Espagne sont remplis de Vaisseaux de toutes les Nations, principalement celui de *Cadix* qui est le plus considérable: & plusieurs Bâtimens Anglois, Ostendois, ou Napolitains, qui avoient été pris par les Armateurs Espagnols pendant la guerre, ont aussi été relâchez avec toute leur cargaison. Les derniers avis du 8. Avril portent qu'on avoit enfin publié dans cette Ville le départ de la Flottille destinée pour la nouvelle Espagne pour la mi-Juin, & qu'elle seroit composée de 40. Bâtimens sur lesquels devoient être embarquées beaucoup de Marchandises pour le compte de differens particuliers, & de la Compagnie.

VIII. *Portugal.* La Flotte destinée pour
le

*Depart de
la Flotte
pour le Bre-
zil.*

le *Brezil* sortit du *Tage* le 25. Mars dernière avec un vent favorable , sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre pour se rendre à *Rio de Jennera*. Le Roi toujours attentif à l'accroissement & à la conservation de la Religion dans ces Colonies , a fait embarquer sur ces Bâtimens plusieurs Missionnaires qui doivent y être transportez , entr'autres deux Dominicains & six Jesuites. Quelques Lettres particulieres de Lisbonne du commencement du même mois aprennent que S. M. avoit déclaré le Port de *Los Sanctos* dans l'Amérique, franc, avec liberté à toutes sortes de Nations d'y venir trafiquer.

*Naissance
d'un Prince.*

IX. Vers le 3. la Reine accoucha heureusement d'un Prince , & depuis cette Princesse fait faire des prieres publiques dans sa Chapelle , pour demander à Dieu la conservation de ce jeune Prince , qui paroît d'une complexion foible & peu robuste.

*Mandement
du Nonce
Vincenzini.*

X. *Naples. Sicile.* On a publié à *Naples* un Mandement de la part de Mr. le Nonce Vincenzini , qui enjoint à tous les Ecclesiastiques tant Reguliers que Seculiers du Royaume de payer sans délai le Subside de six cens mille Ecus qui a été accordé à l'Empereur , & qui doit être levé pendant six années consecutives. Le Pape avoit déjà consenti à cette levée dès l'année 1717. & l'avoit accordée à l'Empereur pour soutenir la guerre que Sa Maj. Imp. avoit pour lors contre les Turcs : mais quelques broüilleries étant survenues entre les Cours de *Vienne* & de *Rome*, qui ont même occasionné en 1718. la retraite du Nonce , & la suppression du Tribunal de la Nonciature , comme il a été dit dans

dans nos Journaux precedens, cette somme n'avoit pas encore été acquittée par le Clergé, sur la défense qui lui en avoit été faite par Sa Sainteté. Ce n'est que depuis que les deux Cours ont ajusté à l'amiable leurs différens, & depuis le rétablissement de ce Tribunal & le retour du Nonce, que le Pape a renouvelé la permission de lever ce Subside qui avoit été suspendu injustici. Comme la guerre de *Sicile* occasionne des dépenses extraordinaires, on parloit aussi pour lors à Naples d'établir une nouvelle Taxe sur tous les Sujets, pour être employée au payement des Troupes & à la subsistance de l'Armée qui est dans ce Royaume.

XI. Les Obsèques de l'Impératrice Mere ont été célébrées dans toutes les Eglises de *Naples*, & le 22. Mars elles finirent dans ce lieu de St. Laurent où le Cardinal Schrottenbach se trouva, accompagné de tous les Ministres & de la Noblesse. Son Emin. assista à toutes les Devotions de la Semaine Sainte, & le Jeudi elle lava les pieds à 12. Pauvres qu'elle servit ensuite à table. Le jour de Pâques il y eut Chapelle publique au Palais, & l'après-midi S. E. fut visiter en ceremonie l'Image de nôtre Dame de *Pogliano*, pour laquelle on a une singuliere devotion.

XII. Des Lettres venues de *Sicile* ont appris que le 19. Mars l'Amiral Bing qui étoit parti de *Naples* dès le commencement de même mois pour retourner dans ce Royaume, étoit heureusement arrivé à *Trapani* avec son Escadre, que l'on s'en tenoit pour lors exactement à la suspension d'Armes qui

Le Marquis
de Lede re-
fuse d'éva-
cuer la Sici-
le.

avoit

avoit été publiée depuis peu entre les deux Armées, & qu'à la faveur de cette même Suspension, cet Amiral peu après son retour s'étoit abouché avec le Marquis de Lede Commandant l'Armée d'Espagne, pour délibérer avec lui sur les moyens les plus convenables d'évacuer la Sicile, comme on en étoit convenu; mais que cette entrevûe n'avoit pas eu tout le succès qu'on en attendoit, le General Espagnol ayant fait naître plusieurs difficultés & obstacles, & ayant refusé absolument d'évacuer ce Royaume avant le retour d'un Courier extraordinaire qu'il avoit envoyé à la Cour de *Madrid*, de laquelle il attendoit de nouveaux ordres plus précis. Deux autres Expres dépêchez depuis cette entrevûe l'un par le Comte de Marci à l'Empereur, le second par l'Amiral Bing au Roi d'Angleterre, & qui ont passé par *Naples*, ont confirmé le refus que le Marquis de Lede faisoit de consentir à l'évacuation de la Sicile, ce qui pourroit bien faire reprendre les Armes aux deux Armées, & rompre la Suspension.

D'autres avis de *Naples* du 9. Avril portent que sur cette nouvelle on y préparoit un nouveau convoi pour faire passer à l'Armée le reste de la Cavalerie Allemande qui étoit en *Calabre*.

XIII. le bruit s'est repandu qu'il y avoit eu une Action auprès de *Sciatca* entre des Détachemens des deux Armées, à l'occasion d'un Magasin de grains qui étoit dans cette Place, dont les Imperiaux se font enfin emparez, après un rude Combat. On a publié les circonstances suivantes à ce sujet.

Que

Des Princes &c. Juin 1720. 431

Que sur le refus que les Espagnols qui avoient une bonne Garnison à *Sciacca*, avoient fait aux Imperiaux de charger des grains qui se trouvoient dans le Magasin de cette Place, & dont ils avoient un extrême besoin, ces derniers avoient forcé le Poste & s'étoient emparez des grains après un rude Combat, où les deux partis ont perdu beaucoup de monde; que la Place avoit été pillée pendant cinq heures par les Troupes victorieuses, & les Espagnols obligez de se retirer & d'abandonner le Magasin, &c.

Action près de Sciacca

XIV. Voici la suite du Journal de l'Armée Imperiale en *Sicile* depuis le 10. Février jusqu'au premier Mars. Il n'en a pas paru d'autre depuis celui qui se trouve dans le Journal du mois de Mai dernier.

LE 10. on dépêcha plusieurs Exprés du Quartier principal. Le 11. on donna l'ordre aux Troupes pour se mettre le lendemain en marche des environs de *Trapani*, ce qui auroit été exécuté plutôt si le General Comte de *Merci* n'avoit pas été l'espace de 48. heures travaillé d'une grosse fièvre, dont grand nombre de personnes étoient pour lors incommodées à *Trapani*. L'Armée commença à marcher le 12. & alla camper entre *Gandia* & *Refettari*; pendant la marche divers partis ennemis vinrent observer les mouvemens de notre Armée. Le 13. on poursuivit la marche avec beaucoup de difficultés par des défilez & des Canaux, dont les Ennemis avoient rompus ou brulez les Ponts, de sorte qu'on ne put arriver que vers la nuit au Camp près de *Sra*.

Suite du Journal de l'Armée Imperiale en Sicile.

Trinita

Trinita, dont le terrain étoit si desavantageux, que les Espagnols auroient pû facilement nous disputer le passage de la Riviere *Delia*; mais ils se contenterent d'envoyer de petits partis pour nous observer de loïn, & qui se retiroient aussi tôt qu'ils apercevoient nos Hussars. Le 14. après avoir eu bien de la peine à passer la *Delia*, & sur tout à la faire passer aux Chariots & à l'Artillerie, nous arrivâmes encore avant midi au Camp près de *Castel Verrano* où nous sommes presentement. 200. Cavaliers ennemi avoient dès la veille au soir abandonné cette Ville à l'approche de nos Hussars & de nos Gardes avancés. On y trouva les Retranchemens qui avoient commencé d'être élevez sans avoir été detruits, & toutes choses jusqu'aux palissades & chevaux de Frise en très bon état; mais ils avoient transporté à *Alcamo* toutes leurs munitions de guerre & de bouche, où ils avoient assemblé leurs meilleures Troupes. Le 15. on aprit des principaux Habitans des Villes voisines qui vinrent se soumettre à l'obéissance de l'Empereur, que le Marquis de Lede avoit fait venir à *Alcamo* la plupart des Troupes de ses autres Places, & qu'il avoit laissé *Sa emi* dépourvû de monde; Sur quoi le Colonel de Zungenberg fut détaché avec un bon nombre de Hussars pour aller prendre ceux de *Parama* & *Saint Nmf* sous nôtre protect on. Le 16. on reçût avis de ce Colonel, que s'étant avancé jusqu'à *Salemi* pour s'informer au juste de la situation de l'ennemi, il avoit attaqué la Garde postée hors la Ville, & étant entré dedans avec elle, il avoit rencontré cent Cavaliers sur le Marché, les avoit battu & mis en fuite. Le 17.

Le General Seckendorf alla avec 500. Chevaux reconnoître les Magazins de grains qui étoient à *Sciacca*, & faire les dispositions pour les enlever, quoi que les Ennemis eussent pourvû cette Place d'une bonne Garnison d'Infanterie & de Cavalerie avec quelques pièces de Canon. Le 18. ce General ayant néanmoins fait sçavoir, qu'il ne pouroit l'attaquer sans Artillerie, on envoya aussi tôt des Ordres à *Mazara* de lui faire conduire en diligence quatre pièces de Canon & 2. Mortiers; & l'on détacha du Camp 2000. Fantassins & quelques Cavaliers pour le renforcer. Le 19. on commença à rétablir les Ponts que les Ennemis avoient rompus, mais on trouva beaucoup de difficultéz à ceux de la petite Riviere *Belice*, de sorte que l'Artillerie ne put être conduite à *Siacca* qu'avec grande peine & beaucoup de danger. Le 20. on aprit qu'on avoit vû un Détachement de l'Ennemi qui marchoit de ce côté là; & l'on fit donner avis au General Seckendorf d'être bien sur ses gardes; mais on fut ensuite informé que ce Détachement ayant voulu entrer dans *Sambuca*, les Habitans s'y étoient opposez les Armes à la main; c'étoit la première Ville du Royaume qui avoit signalé sa fidélité envers l'Empereur; & du depuis la plupart des petites Places des environs se sont aussi soumises. Le 22. on reçut avis que le détachement ennemi s'étoit retiré le jour précédent de *Sambuca* du côté de *Contessa*, & l'on envoya 200. Cavaliers à la première Place. Les Hâffirs d'Estershasi amenèrent au Camp le même jour un Officier ennemi prisonnier. Depuis le 20. jusqu'au 28. il fit de si violentes Tempêtes, & il tomba une si grande abondance

dance de Neiges que les Habitans du Pays n'avoient encore rien vû de pareil ; de sorte qu'il ne fut pas possible d'exécuter aucun projet ; mais le 28. le tems s'étant remis au beau on commença de poursuivre l'attaque de *Siacca*. On a appris que la Tempête avoit causé de grands dommages sur Mer, & l'on attend avec bien de l'impatience le Convoi qu'amène le General Wachtendonck.

On sera éclairci dans le premier Journal, qui sera envoyé de ce Pays, & on apprendra plus particulièrement ce qui s'est passé à l'Action dont nous avons parlé ci-dessus qui s'est donnée près de *Siacca*, cette affaire fera sans doute mieux détaillée, & on sçaura plus précisément en quel état sont les deux Armées, & ce qui empêche le Marquis de Lede d'évacuer la *Sicile*, comme il en étoit convenu avant la Suspension d'Armes qui lui a été accordée.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

LE jour de Pâques, le Roi qui s'étoit confessé à l'Abbé Fleury, entendit la grande Messe qui fut célébrée dans la Chapelle des *Thuilleries*; & l'après midi ce Prince assista aux Vêpres, & à la Prédication du Pere Bourfaut Theatin. Le même jour S. M. fit rendre, suivant la coutume, le Pain beuit dans l'Eglise de Saint Germain de Lauxerois Paroisse du Louvre: ce fut

des Princes &c. Juin 1720. 435

fut l'Abbé Milon un de ses Auimoniens accompagné d'un Maître d'Hôtel qui les presenta; ces pains étoient ornez de devises & de Banderolles, & escortez par cent Suisses de la Garde qui avoient des Trompètes, des Tambours & des Hautbois à leur tête. Le 2. Avril le Roi accompagné du Maréchal de Villeroy & de son Precepteur, alla à l'Abbaye de *Montmartre*, où Sa Majesté fut reçûe par l'Abbesse à la tête de la Communauté qui la conduisit au Chœur où le *Te Deum* fut chanté; après quoi ce Prince se promena quelque tems dans la Maison. Le 6. S. M. prit le divertissement de la chasse dans le bois de Vincennes, & le 7. celui de la promenade dans la Plaine de Sablons.

II. Environ le 8. on quitta le deuil pour la mort de l'Imperatrice Mere; mais la Cour le reprit en même tems pour celle de Madame la Duchesse de Bourbon, qu'elle portera trois semaines.

*La Cour
quitte &
reprend le
Deuil.*

III. Il y a eu pendant les Fêtes de Pâques une nombreuse Promotion de Lieutenans Generaux, dont voici la liste.

Messieurs de Langeron, de Darnas, de Château-Morand, de Duras, de Mortmar, de Cardieux, de Lambert, de Maignane, de Rouvray, de Contade, de Puynormand, le Prince de Robec, le Comte de Brühl, le Chevalier de Montmoranci, de la Roche Foucault, de Chaillon, de Verac, de Maulevrier, de Bonas, de Routri, Desleffart, de Villars-Chandieu.

*Promotion
de Lieutenans
Generaux.*

Il devoit y avoir une autre Promotion de Maréchaux de Camp & de Brigadiers, qui

a été remise à une autre fois, & Sa Majesté n'a pas aussi rempli les Benefices vacans comme on s'y étoit attendu. On a fait un nouveau Reglement en faveur des Officiers Generaux qui n'ont aucun Commandement dans les Provinces, & qui ne sont pourvus d'aucuns Gouvernemens, par lequel le Roi leur accorde, sçavoir, aux Lieutenans Generaux, une Pension annuelle de six mille livres; aux Maréchaux de Camp, quatre mille six cents livres; & aux Brigadiers deux mille livres.

IV. On travailloit vers le 12. à meubler la Maison Royale de la *Mentte*, où le Roi doit aller passer une partie de la belle Saison. Le 13. S. M. accompagnée du Duc de Bourbon & du Maréchal de Villeroi, fut s'y promener, & l'après dîné Elle revint au Palais des Thuilleries: quelques jours auparavant on avoit présenté à ce jeune Monarque deux très beaux Chevaux d'Espagne qui lui ont été envoyés par le Prince des Asturies fils aîné du Prince Regnant. Le 17. le Roi fut au Palais Royal prendre congé de Madame la Duchesse d'Orleans, qui partit le 19. pour *St. Cloud*, où Son A'tesse Royale restera tout l'Esté, & le 18. S. M. prit le plaisir de la Chasse à l'oiseau dans le Parc de Vincennes. Le 27. ce Prince y retourna encore, & le 28. il y eut promenade en Carosse dans les *Champs Elisées*. Le premier Mai jour de la Fête de St. Philippe, Sa Majesté dîna en public, & les 24. Violons jouierent pendant le repas, comme il se pratique tous les ans. &c.

V. Mr. le Bailly de Mesme Ambassadeur
de

des Princes &c. Juin 1720. 437

de Malte fut admis le 14. en habit court de deuil, à l'Audience du Roi auquel il notifia la mort du Grand Maître & l'élection de Mr. Zondadari pour remplir la place du defunt. Plusieurs Grands Croix & Chevaliers de l'Ordre tous en habits de deuil lui faisoient cortège, & la Garde des Thuilleries étoit sous les Armes pour lui faire honneur. Son Excellence se rendit ensuite au Palais Royal où Elle notifia la même chose à Mr. le Duc Regent & à la Duchesse Douairiere d'Orleans, avec les mêmes ceremonies qui avoient été observées au Louvre.

VI. Sa Majesté a donné une pension de 60. mille livres au Comte de la Marche, fils du Prince de Conti qui n'est âgé que de trois ans, & une gratification de 100. mille écus au Comte de Châteauneuf pour avoir exercé la Charge de Président de la Chambre de Justice établie en Bretagne. Le Comte de Deux a aussi obtenu une Pension annuelle de 6000. liv. le Marquis de Roquefuille une de 2000. Mr. d'Andrezet Intendant de Roussillon une de 6000. & la Veuve du Marquis de Fourville une de 3000.

Mrs. de Favacourt & Fourville ont été faits Grands Cordons Rouge de l'Ordre Militaire de St. Louis; & le Gouvernement d'Oregon vacant par la mort de Monsieur de Pioufat, a été donné à Monsieur de Montgon.

Le Comte de Maulevrier Lieutenant General des Armées du Roi a été nommé pour passer à la Cour de Madrid, & y féliciter le Prince Regnant sur la naissance de l'In-

fant Dom Philippe, auquel il portera de la part du Roi le Collier de l'Ordre du Saint Esprit. On assure qu'il sera chargé de travailler à lever les difficultez au sujet de l'évacuation de la Sicile, ce qui arrête la conclusion de la Paix.

*Differend au
sujet de la
succession de
la Duchesse
de Bourbon.*

VII. L'affaire touchant la succession de feu Madame la Duchesse de Bourbon n'est pas encore terminée : Mademoiselle de la Roche-sur-Yon que cette Princesse a fait sa Legataire universelle, prétendant partager dans tous les acquets qui ont été faits de son vivant & pendant son Mariage; ce qui pourroit bien faire naître un procès de longue discussion entre ces 2. Familles par rapport à cette succession;

*Madame de
Modene arri-
vée à Lyon.*

VIII. On a été informé que Madame la Princesse de Modene étoit arrivée le 22. Mars à Nevers, où elle avoit fait quelque séjour; & que de là elle étoit allée à Moulins, où elle avoit passé les Fêtes de Pâques. Le 17. Avril elle se rendit à Lyon; les Magistrats de cette grande Ville l'ont reçû & traité avec tous les honneurs dûs à son rang pendant les six jours qu'elle y est restée. Le 23. elle en partit pour Vienne, où elle se rendit le 24. & y séjourna le 25. pour célébrer l'Anniversaire de la naissance du Duc de Modene son beau Pere. S. A. reçût à ce sujet les complimens de l'Archevêque & de toute la Noblesse, & fit distribuer 10000. liv. aux pauvres de cette Ville. Le 26. elle repartit pour continuer son voyage d'Italie, & se rendre à Antibes, où elle doit s'embarquer.

IX. Mr. le Duc du Maine qui se tient
coûjours

toûjours à Clagny, fut rendre visite le 5. à Mr. le Duc Regent qui étoit à St. Cloud, avec lequel il eut une longue Conference : le Prince de Dombes & le Comte d'Eu ses fils sont toûjours à *Rambouillet* chez le Comte de Toulouse leur Oncle.

X. Quelques Lettres particulieres de *Munich*, portent que le Comte de Charolois étoit parti de cette Ville fort satisfait des honneurs qu'il a reçûs à la Cour de l'Électeur de Baviere : On assure que ce Prince avant de retourner à Paris passera par la Hollande, & de là viendra à Bruxelles où il fera quelque séjour.

Départ du Comte de Charolois de Munich.

XI. Le Conseil de Regence qui s'étoit séparé à cause des Fêtes, se rassembla le 14. Avril. Le 22. S. A. R. le Duc Regent fut rendre visite à la Princesse sa fille, qui est Abbesse de Chelles; & le premier Mai jour de la St. Philippe dont le Prince porte le nom, S. A. R. reçût les complimens de tous les Seigneurs, & la Cour fut fort grosse au Palais Royal.

Le Conseil de Regence rassemble.

XII. Au commencement d'Avril l'Abbé de Lorraine à present Evêque de Bayeux fit son entrée dans sa Ville Episcopale avec beaucoup de pompe : & le premier Mai Mr. l'Abbé le Blanc nouvel Evêque d'Avranches fut sacré dans l'Eglise des Invalides par l'Archevêque de Rouen son Oncle & les Evêques de Nantes & de Clermont. On assure que la dépense de cette ceremonie a coûté plus de 100. mille livres à Monsieur le Blanc son frere qui est Secrétaire d'Etat pour la guerre, qui n'a rien épargné pour la rendre des plus magnifiques : il se trouva

Sacre de L'Evêque d'Avranches.

un nombre infini de Prélats, de Ducs & de Seigneurs de distinction au repas qui fut donné à l'Hôtel des Invalides, dont les Officiers furent traités splendidement à diner. Il y eut aussi festin pour les Soldats, auxquels on distribua un écu de 3. livres à chacun.

Vers le 15. l'Abbé Dubois reçut de Rome ses Bulles; ce Prélat doit être sacré incessamment Archevêque de *Cambrai*.

Représen-
tations du
Parlement
au sujet d'un
Edit du Roi.

XIII. Le Roi par son Edit du mois d'Avril ayant ordonné que les rentes tant de l'Hôtel de Ville, que particulières, seroient désormais réduites à deux pour cent, le Parlement de *Paris* auquel il avoit été envoyé pour être enregistré, nomma environ le 10. des Commissaires pour travailler à la représentation qui devoit être faite à S. M. à ce sujet. Le 16. elle fut présentée à ce Monarque par les Deputés de cette Compagnie, qui s'étant rendus au Louvre, furent admis à l'Audience du Roi qui les reçut très-favorablement. Cette piece, dit-on, qui est d'un stile fort pressant, & quoique conçûe dans les termes les plus touchans & les plus respectueux, n'a pas produit l'effet qu'on s'en étoit promis, & le 22. il fut ordonné derechef par une Lettre de jussion d'enregistrer l'Edit sans aucune restriction & délai, sous peine d'interdiction. Là-dessus les Chambres se rassemblèrent de nouveau & députèrent encore une fois pour supplier S. A. R. le Duc Regent de leur permettre de faire une seconde représentation avant de procéder à cet enregistrement, ce qui leur fut refusé. Les Parlemens de *Dijon* & de *Grenoble* se sont aussi excusés de le recevoir, quoique

la plus grande partie des autres Parlemens du Royaume l'ayant déjà fait. Suivant les Lettres de *Paris* du 3. Mai on attendoit à la Cour que les délais accordez au Parlement pour enregistrer cet Edit fussent expirez, après quoi on devoit passer outre & le mettre à exécution quelque desavantageux qu'il paroisse pour le public. Cependant on espere toujours que les representations de ces Compagnies & les clameurs des peuples auront leur effet, & porteront la Cour à remettre ces Rentes au moins à 3. pour cent, ainsi que les Parlemens le demandent, ce qui dans l'extremité où l'on est réduit est encore plus supportable.

XIV. Pendant le séjour que le Comte de Stanhope a fait à *Paris*, il a eu de fréquentes Conférences avec l'Abbé du Bois & le Baron de Benteriedder Ministre de l'Empereur, au sujet de l'évacuation de la Sicile, & la restitution des Places que l'Espagne demande. Le 3. Avril S. E. dina chez l'Abbé du Bois, & quelques jours après on dépêcha un nouvel Exprés à la Cour de *Madrid*. Le 8. cet Abbé s'étant rendu le matin chez ce Ministre eut encore une longue Conférence avec lui, & l'après midi S. E. partit pour retourner en Angleterre. On ignore ce qui a été résolu au sujet des difficultez qui retardent l'Assemblée du Congrès, mais il paroît par tout ce qui s'est fait que la restitution de *Gibraltar* ne passera pas si aisément que l'on s'en étoit flaté à la Cour d'Espagne, non plus que la remise des Places de *Fontarabie* & *St. Sebastian*. On attendoit à la fin du mois à *Paris* le retour de l'Exprés qui a été envoyé à *Madrid*

Depart des
Comte de
Stanhope.

àrid porter les dernières propositions de la part du Roi de la Grande Bretagne & de S. A. R. le Duc Regent, & qui doit rapporter les reponses du Prince Regnant.

Rebelles en
Bretagne
exécutez à
mort.

XV. Par Arrêt de la Chambre de Justice établie en Bretagne, & rendu le 24. Mars la plupart de ceux qui étoient accusez d'avoir contribué aux derniers troubles de cette Province (voyez les Journaux precedens) furent condamnez à mort, & exécutez le 26. dans la Place publique de Nantes. Le Marquis de Pontkalet, Mrs Tailouet - le Moine, Montlouet, & Cædic furent décapitez; 17. Gentilshommes qui se sont absentez & ont pris la fuite, condamnez par contumace à la même peine, & exécutez en effigie, sçavoir, Messieurs Me ace Hervieux, le Comte de Crosquet, de Lambilly, Trevélet fils, de Bon Amour, la Boissiere, de Kipredon, le Chevalier d'Alduc, le Comte de Berraye, le Chevalier de Villagby, Talhouet, de Bofferan, Coquart de Rosconan, l'Abbé du Croques, le Comte de Polduc, Kyautre de Gouelle, de la Houffaye pere, & du Crocco: deux autres ont été pendus, & huit condamnez à un an de prison. Depuis cette sanglante execution la Chambre de Justice a été supprimée, & vers le 15. Avril le Comte de Chateaufneuf qui en étoit President & les autres Membres qui la composoient, revinrent à Paris. On dit que la Cour a envoyé une Amnistie générale & un pardon à ceux qui ont eu part à cette malheureuse affaire, & qu'on a dessein de bâtir des Cazernes dans les principales Villes de cette Province, pour y loger des Troupes qui

qui doivent servir à contenir les peuples & veiller sur la conduite de la Noblesse.

XVI. Nous comptions d'annoncer ce mois-ci la prochaine paix de l'Eglise Gallicane, & de donner une suite de ce qui s'est passé au sujet de l'affaire de la Constitution *Unigenitus*. Malheureusement elle paroît encore tellement broüillée, & l'exemple du Cardinal de Noailles a si peu produit l'effet qu'on en attendoit, qu'il vaut mieux n'en rien dire du tout, & rentrer dans le silence que nous avons gardé exactement jusqu'ici sur ces matières. Il est vrai que nous parlâmes le mois dernier du changement de Son Eminence : C'est un événement qu'on ne pouvoit pas taire & qui flatoit trop ceux qui souhaitent de voir la fin de ces troubles, mais les disputes recommençans, & les esprits paroissans plus échauffez qu'auparavant, nous laisserons les parties intéressées démêler & vüider leurs débats, jusqu'à ce qu'il leur plaise de les terminer par un accommodement avantageux : c'est pour lors que nous annoncerons cette nouvelle avec joye, & elle méritera bien de trouver place dans ces Journaux. Assez de gens sans moi se mélangent d'écrire sur ce sujet & de recueillir jusqu'aux moindres particularitez de ce qui se passe, nous y renvoyons les curieux.

XVII. Voici la seconde Lettre que nous promîmes le mois dernier. C'est une suite de l'explication du système de Mr. Law par rapport aux Finances, & elle traite du crédit & de son usage. Les matieres y sont développées, & on y voit parfaitement sur quelles idées le fameux projet que nous voyons s'exécuter tous les jours, a été bâti. *See*

Seconde Lettre touchant le Système de Mr. Law, où l'on traite du Credit & de son usage.

MONSIEUR,

*Seconde
Lettre sur le
Système de
Mr. Law
par raport
aux Finan-
ces.*

L'Explication du Credit & de son usage que je vous ai promis à la fin de la première Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, étoit la véritable entrée de l'explication générale du nouveau Système. Mais la peine où je vous ai vû à l'occasion du remboursement de vos Rentes, m'a engagé à traiter d'abord cet Article. Je fais partir cette seconde Lettre avant même que d'avoir reçu votre réponse; ayant pensé que l'exposition des principes sur lesquels tout le Système est fondé, vous satisferoit encore plus que tout ce que j'ai dit & tout ce qu'on pourroit dire sur un sujet particulier qui n'en est qu'une suite & une dépendance.

C'est une maxime assez généralement reçûe chez les Banquiers & chez les Negocians, que le Credit bien gouverné monte au decuple de leur fonds, c'est à dire, qu'avec ce credit ils gagnent autant que s'ils avoient eu dix fois leur fonds. Cela vient de ce que le credit assure chez eux des sommes considérables dont il leur demeure de grands profits, après même avoir prelevé les intérêts dûs à leurs créanciers. Cependant le credit des Banquiers & des Negocians est borné par bien des endroits. Premièrement ce sont des hommes privez, qui n'ont qu'un fonds très médiocre, & qui sont sujets d'ailleurs à toutes les variations que les querelles des Princes, leurs besoins, leurs

Edits.

Edits , jettent dans le commerce des particuliers.

Tous ces inconveniens , tous ces obstacles tournent en avantages & en moyens pour le Prince qui veut faire usage du credit. Ses richesses sur tout dans ce Royaume sont immenses , de sorte que non seulement le decuple de son fond monte à des sommes prodigieuses , mais qu'il a même de quoi passer de beaucoup la proportion du decuple à laquelle les Banquiers & les Negocians particuliers sont comme fixez. Le Prince qui connoit de plus en plus l'importance de son Credit, se dirige par là dans l'entreprise des guerres dont on peut dire en general que le Roi de France a toujours été arbitre & le sera bien davantage dans la suite. Ses besoins le portoient à alterer les fortunes des particuliers & à déranger en quelque maniere tout son Royaume. Le Credit bien menagé prévientra toujours tous les besoins , & le Conseil de ses Finances n'aura plus l'embaras d'y pourvoir. Les Edits & les Declarations qui détruisoient souvent le Commerce de ses Sujets , contribueront tous à soutenir le credit du Roi, c'est à-dire, la confiance publique qui ne peut être fondée que sur le contentement & sur la richesse de tout le Royaume. Ainsi l'Autorité Souveraine si redoutable dans un Roi toujours indigent , dans un Gouvernement toujours sterile, ne se peut faire sentir qu'en bien dans un Systeme qui donne au Roi le credit pour son tresor.

Mais quel est l'usage que le Roi fait de ce credit conformément aux principes du nouveau Systeme. C'est de le prêter à une Compagnie de commerce dans laquelle tombent successivement

vement tous les effets commercables du Royaume, & qui n'en fait qu'une masse. La Nation entiere devient un corps de Negocians dont la Banque Royale est la Caisse, & dans lequel par consequent se réunissent tous les avantages du Commerce d'Argent & de marchandises. Cela même sauve un inconvénient que l'on voit en Angleterre, où les interessez à la Banque, & les Actionnaires de la Compagnie du Sud sont opposez les uns aux autres, & courent risque de se décrediter & se ruiner mutuellement.

Tous les Peuples ont cru de tout tems que le commerce des Particuliers même faisoit la plus grande richesse d'un Etat; que doit-on penser d'un Etat qui fait le commerce en corps, sans l'interdire néanmoins aux particuliers: & si un commerçant est d'autant plus capable de grandes entreprises, qu'il a de plus grands fonds, le Roi peut-il trop engager tous ses Sujets à réunir leur argent pour faire les avances du Commerce general que la France vient d'entreprendre?

C'est là aussi la principale raison du remboursement des rentes constituées. Quand ces sortes de rentes seroient utiles aux Particuliers, il est certain qu'elles ne servent de rien à l'Etat pris en general: & si bien des particuliers s'applaudissent en secret de pourvoir à leur fortune independamment du bien general, le Roi doit s'applaudir bien davantage de reduire tous ses Sujets à ne trouver de fortune que dans l'abondance & la felicité de tout le Royaume.

Voilà en abrégé le Systeme qu'on a presenté au Prince dans l'état déplorable où la mort du feu Roi nous avoit laissé. De sorte qu'un

qu'un arrangement assez avantageux par lui même pour être reçu en toute situation & en tout tems, étoit devenu un remede necessaire, & l'unique remede qu'on put apporter aux maux de la France.

Je ne ferai point ici une vaine montre d'éloquence pour rappeler à votre memoire l'extrémité où le Roi & ses Peuples étoient réduits. Elle s'est fait sentir non seulement aux François, mais à toutes les Nations de la terre avec lesquels nous avons quelque commerce. Les dettes du Roi étoient si énormes que quand tout l'Or & tout l'Argent du Royaume auroient été entre ses mains, il n'auroit pu à beaucoup près y satisfaire, & les Caisse étoient absolument vuides. Le credit tel qu'il étoit connu alors, c'est à-dire l'espoir d'être payez en Espèces au bout d'un terme fort court, étoit perdu sans retour; & pour dire le vrai il a duré encore plus longtems qu'on ne devoit s'y attendre; car le Roi payant un intérêt exorbitant d'un Argent qu'il ne mettoit ni en fond ni en commerce, la dette étoit perie dès le jour du prêt. Le premier avis qui se présenta alloit à une banqueroute universelle. L'honneur du Prince s'y opposoit, la necessité l'y auroit conduit. Je dis plus, la banqueroute universelle ne l'auroit sauvé que pour un tems: ce n'est pas seulement parce que le Roi en retenant ses dettes, renonçoit pour jamais à la ressource du credit: mais j'établis qu'au point où les dépenses nécessaires sont portées aujourd'hui, toute l'espece qui est en France ne suffit point pour le Roi & les particuliers. Le nouveau Systeme a suppléé à ce défaut par l'argent de Banque que la confiance du public peut faire

faire monter au centuple de ce qu'il est en commençant. Le Roi qui s'y est confié le premier, en a tiré le premier avantage par l'accroissement & la liberté de tous les revenus.

Avant que de recevoir ce Systeme, le Prince Regent l'a fait passer par toutes les épreuves d'examen, d'objections, d'expériences plus ou moins étendues dont on a pû s'aviser. Le Systeme proposé a brillé aux yeux de tous les Consultans : il a satisfait à toutes leurs demandes & à toutes leurs repliques, il a eu des succès supérieurs à ce que la confiance la plus hardie en osoit attendre. Il n'est resté contre lui que la fermeté ordinaire du vieux préjugé contre la raison qui se présente sous l'aspect de la nouveauté. Le vieux préjugé n'a pas cessé un seul instant de crier à toute outrance, non pas à la vérité, en soutenant ses cris d'aucuns propos qui eut la moindre forme de raisonnement, le préjugé en étoit dispensé; mais en alléguant toujours la pratique de l'ancien tems, & l'opposition de tout le monde. En effet, le préjugé n'étant qu'une habitude de pur instinct, n'a d'autre guide que les pensées & les sentimens de tout le monde; & comme d'ailleurs il est borné dans ses vûës, il s'imagine toujours que ses Partisans composent tout le monde. Cependant il est certain que la vérité ou la raison, quelque nouvelle qu'elle soit par rapport à une matière, attire d'abord les regards des esprits supérieurs. Dès que ceux-ci en sont saisis, ils lui font prendre bientôt le dessus : de sorte que la vérité ou la raison contre laquelle on a d'abord allégué le sentiment public, devient elle même peu après le

sentiment

sentiment public. Ce Phenomene a déjà paru dans la Philosophie. On oppoisoit aux principes de Descartes le sentiment de tout le monde; les particuliers, les corps entiers, ceux qui tenoient le plus haut rang parmi les Doctes & les Docteurs, & auxquels on devoit naturellement s'en rapporter; tous decidoient contre lui; la Philosophie n'a pas laissé de se faire jour à travers tous ces obstacles. L'homme sensé ne se pique donc point de suivre le sentiment public, tel qu'il est à la naissance d'une nouveauté. S'il ressembloit par là à un grand nombre de gens qui passent pour habiles & pour beaux esprits, il ressembleroit aussi à un grand nombre d'ignorans & de stupides qui ne peuvent suivre que le torrent. L'homme sensé se pique bien plutôt d'être du sentiment public qui regnera au bout d'un certain tems à l'égard d'une nouveauté fondée sur la vérité & la raison, il fera alors du sentiment de tout le monde, parce que tout le monde fera du sien.

Il en est ainsi du nouveau Systeme des Finances, & son succes a même été bien plus éclatant & bien plus prompt. Le Credit a porté les Actions jusqu'à deux mille à la face de ses adversaires, & malgré la crainte & les incertitudes de ceux mêmes qui les ont poussées jusqu'à ce prix. Le credit s'est accru pour ainsi dite, dans le sein même de la défiance. Les principes encore peu connus, ont gouverné les opinions. Que sera-ce quand ils seront manifestez; je ne dis point par des écrits, mais par des effets qui seuls peuvent éclairer le peuple; & lors que tous les esprits se seront accoutumés à un arangement qui fait le bien
du

du Royaume, parce qu'il unit indivisiblement les intérêts du Roi avec ceux des Particuliers.

La nécessité de cette communication de richesses entre le Souverain & les peuples est encore une de ces Maximes généralement reçues, qui servent de base au nouveau Systeme. Il s'agissoit de corriger le vice attaché depuis long tems à l'ancienne administration, sous laquelle on se disoit les uns aux autres, n'ayons point d'affaires avec le Roi, & même ne prêtons rien à ceux qui ont affaires avec lui. Que pouvoit devenir le Prince, que pouvoient devenir ses Sujets dans une prévention si disadvantageuse, & qui n'étoit que trop fondée? Le discredit s'étendoit même de proche en proche. Le Tresor Royal en quelque administration que ce soit, étant la source principale de l'Argent qui se répand dans le Royaume, cette source ne pouvoit tarir, que les extremitez les plus éloignées ne s'en ressentissent. On en a pour preuves le nombre prodigieux de banqueroures qui se sont faites à la fin du dernier Regne, par ceux même qui avoient eu le moins de rapport avec le Roi.

Quel principe de Gouvernement peut prévenir un si grand mal? je le dirai malgré la premiere frayeur qu'en pourroit avoir l'homme vulgaire, c'est de porter tout l'argent chez le Roi, non par voye de prêt, l'intérêt lui seroit à charge, ni par voye d'impôt, son propre avantage est de les ôter, mais en pur dépôt à la Banque, pour ne le retirer qu'à proportion de vos besoins. Mais, dira t'on, le Roi est le Maître, & le pouvoir absolu éloigne toute confiance. Cette objection pourroit avoir lieu, si la confiance que vous avez

en ce Maître absolu n'étoit pas pour lui un bien déguilé de l'Argent qu'il peut avoir à vous, & si par là il n'étoit pas toujours en état de vous donner la somme que vous lui demanderez. En effet si l'ancien credit du Roi qui ne consistoit qu'à attirer de l'argent par l'apas d'un intérêt toujours onereux, & par la fidelité à payer le capita à l'échéance, étoit néanmoins un si grand bien; que ne doit on point esperer d'un credit mieux entendu, & qui seul merite ce nom, lequel consiste à être dépositaire d'un argent dont on ne fait aucun intérêt, & au payement duquel par la raison même qu'il est payable à vûe, le tems & la confiance donne une échéance indefinite. L'ancien credit quelque avantageux qu'il fut ne pouvoit servir qu'à soutenir le Roi pour un tems: celui-ci étant durable & permanent de sa nature a déjà produit des arrangemens avantageux pour les dettes passées, & previent les besoins futurs. Il faut avouer aussi qu'il n'y a que le Souverain qui puisse avoir cette seconde espee de credit, parce que son Etat lui étant tributaire d'une maniere ou d'une autre, l'acceptation qu'il fait lui-même de son papier, l'accrédite auprès de ses Sujets, & pour le dire en passant. l'acceptation de ses Sujets l'accréditera necessairement auprès des étrangers.

Je laisse le Lecteur sur cette bonne bouche. La Table des Matieres qui est à la fin de ce Journal, oblige à renvoyer le reste de cette Lettre au mois prochain.

XVIII. Voici ce qui s'est passé pendant le mois d'Avril par rapport aux Finances & à la Compagnie des Indes.

La Declaration du Roi du 11. Mars dernier inserée dans nôtre precedent Journal page 381. a commencé de s'exécuter dès le 1. Avril, & les diminutions d'Espèces qui y sont indiquées ont eu lieu, de même que le cours des Ecus de 3. livres de la fabrication ordonnée par Edit du même mois. Comme on a établi depuis peu des Agens de Change, qui seuls pourront faire à l'avenir le Commerce des Actions, la foule des Agioteurs s'est dissipée, & le 12. elles se negocioient dans leurs Bureaux sur le pied de 1815. Le 3. on afficha dans la grande Gallerie de l'Hôtel Mazarin qu'on alloit convertir les Actions de ceux qui le voudroient en Billets de Banque, mais peu se presenterent, chacun aimant mieux garder ses Actions dans l'esperance qu'elles reprendront vigueur, & qu'elles hausseront de prix: elles baissèrent néanmoins vers le 6. à 1812. & même à 1810. Les meurtres & les vols se commettoient pour lors impunément & frequemment à Paris, onze corps morts ayant été trouvez le 4. flottans sur l'eau près de St. Cloud. Les vivres y étoient aussi d'une cherté extraordinaire, & la quantité de monde qui se trouve dans cette grande Ville n'auroit pû y subsister, si on n'avoit fait venir des Pays étrangers du betail pour la consommation. Il parut à cette datte deux Arrêts du Conseil du 4. par le premier desquels *il est defendu sous de très grosses peines aux Bouchers de tuer ni vendre aucuns Veaux ou Genisses au delà de 8. à 10. semaines, & de ne tuer aucunes Vaches en état de porter.* Le 2. fait aussi defences de tuer aucuns Agneaux jusques à la Pentecôte del'année 1721.

On fit sçavoir le 9. au public par une affiche que

que la Compagnie ne payeroit plus les Re-
cepiffes tirez sur Elle par le Tresor Royal ,
& qu'ils seroient deormais acquittez par les
Tireurs ; les Actions se negocioint alors à
1803. & on distribua pendant cette semaine à
l'Hôtel de la Monnoye pour près de trois mil-
lions de nouveaux Ecus de trois livres ; ceux
qui sont commis à la recherche des Especes
s'étant presentés à Chantilly , maison apparte-
nante à Mr. le Duc pour y faire la visite , en
furent chassez par les Domestiques qui les
obligerent de se retirer bien vite. Le bruit se
reperdit dans ce tems là qu'on avoit décou-
vert dans les nouvelles Colonies de riches
mines d'Argent , dont on esperoit tirer des
profits considerables.

Suivant les Lettres du 15. M. Laws avoit
acheté pour deux millions cinq cens mille liv.
le Duché de Chatillon , qui joint avec les
autres belles Terres qu'il a déjà acquises , le
rendent un des plus riches particuliers du Ro-
yaume. Des detachemens de Soldats conti-
nuent de faire la Patrouille dans la rue Quin-
quenpoix pour empêcher le commerce des
Actions entre les particuliers , qui n'étoient plus
vendus que pour 1800. dans les Bureaux des
Agens , on postoit aussi tous les jours de mar-
ché des corps de garde dans les places publi-
ques , pour empêcher le pillage & le desordre
à cause de la cherté des denrées qui sont hors
de prix. Il se trouva le 12. trois hommes &
une femme noyez , qui flotoient sur la riviere
& trois autres personnes assassinéz dans les rues.
On parloit vers le 18. de retirer tous les Bil-
lets de Banque de dix mille livres , & demer-
tré à la place d'autres Billers depuis dix liv.

jusqu'à mille pour la commodité du public ; il devoit aussi y avoir une cinquième repartition des Actions gravées , depuis le numero 10001. jusqu'au numero 11000. Voici l'Extrait de deux Arrêts du Conseil du 16. qui furent publiés le dix-huit. Par le premier, *Il est permis à tous les Prelats & Beneficiers du Royaume de placer en Actions interessées sur la Compagnie des Indes toutes les sommes qu'ils avoient cy-devant tant sur l'Hôtel de Ville que sur le Clergé & autres fonds publics, à condition que tous les fonds provenans dudit remboursement soient déposez à la Banque, & inscrits dans le registre des immeubles. Voulant S. M. que lesdits Beneficiers jouissent des dividendes qui accroitront aux Actionnaires, à proportion des fonds qu'ils auront déposez à la Banque ; entendant que ni lesdits Beneficiers ni leurs heritiers ne puissent être inquietez pour raison desdits remboursemens ou dudit emploi. &c.* Le second accorde la même faveur aux Communautés Ecclesiastiques & Hôpitaux, leur défendant en même tems de faire aucune nouvelle constitution de rente, à peine de nullité, & à tous Notaires, de recevoir aucun Contrat de constitution en faveur de Communauté ou Hôpital à peine de 3000. liv. d'amande. &c.

Le 20. les Actions étoient encore vendues sur le pied de 1800. liv. par les Agens de change, & on échangea à la Banque pour plus de 80. millions d'Actions contre des Billers. On publia pour lors trois Arrêts du Conseil dont voici la substance. Le premier du 19 Avril porte *Qu'il sera fait pour quatre cens trente huit millions de Billers de Banque de mil, de cent, & de dix livres, lesquels joints aux sept*

gens soixante deux millions de pareils Billets de mil, cent, & dix livres, déjà repandus dans le public, feront en total la somme de douze cens millions: ordonnant que dans trois mois les Billets de dix mil livres seront raportés pour être coupez en petites parties. Le second ordonne qu'il sera imprimé quatrevingt mille Billets d'une Action chacun pour servir à la conversion des huit mille Billets de dix Actions chacun, imprimés en consequence de l'Arrêt du 12. Mars dernier. Voici le troisiéme en entier.

LE Roi s'étant fait représenter les Etats des Especes reçûes aux Bureaux de la Banque, aux Hôte's des Monnoyes, & dans les recettes, depuis sa Declaration du 11. Mars dernier, & l'intention de S. M. étant d'indemnifer la Compagnie des Indes de toutes les pertes qu'il y aura sur les Especes qui seront reçûes dans ses Bureaux & de lui laisser le produit de la fabrication des Monnoyes, suivant le Traité passé à ce sujet S. M. a jugé que dans cette vûë & pour augmenter la circulation qui est le principal objet des Especes nouvellement fabriquées il étoit convenable de deffendre la receipt on desdites Especes dans ses Bureaux pour des Billets de Banque. A quoi vou'ant pourvoir. Ouy le rapport, &c. S. M. &c. a ordonné qu'à commencer du jour de la publication du present Arrêt, il ne sera plus fourni aux Bureaux de la Banque ni dans aucuns autres des Bureaux de S. M. des Billets de Banque pour les sixiemes & douziemes d'Ecus de la fabrication de May 1718. Pour les livres d'argent fabriquées en Decembre 1719. & pour les Louis d'argent de la fabrication de Mars 1720. permet cependant S. M. jusqu'à ce qu'u-

ement il en ait été ordonné, de délivrer des Billets de Banque pour les anciennes Efdedes suivant le cours qui a été réglé par la Declaration du mois de Mars dernier. A Paris le 20. Avril 1720. Signé PHELIPPEAUX.

Les Actions monterent le 26. à 1812. & baissèrent le 28. à 1808. Les vols continuans tousjours à Paris, à cause de la misere excessive où le peuple se trouve réduit, on a établi dans chaque quartier des corps de garde pour tâcher d'arrêter le cours de ces desordres, les Compagnies qui ont été formées à ce sujet sont composées de 150. hommes chacune, & ont ordre de veiller à la sureté publique, & en même tems d'enlever tous les Mandians & Gens sans aveu qui doivent être ensuite transportez au *Missisipi*. Le 27. on en fit partir 300. de cette Ville tant hommes que femmes pour être conduits à la Rochelle où ils doivent être embarquez; pareilles recrues se font dans les Provinces du Royaume, ce qui repand par tout la frayeur. Par un Arrêt du Conseil qui fut publié environ ce tems là, *Les Srs. Glomy, Pasquier, le Vasseur, Sauvaire, Hamelin & Lajanex ont été commis pour signer les Billets de Banque de mil livres & cent liv. à la place des Srs. Bourgeois, Fenelon, & du Revest.* Un autre de la même date, permet l'entrée dans le Royaume de toutes sortes de Bestiaux sans payer aucun droit. & un troisieme fixe des délais pour le remboursement des rentes du Clergé & des Officiers du dixieme denier, &c.

Quelques lettres du 2. May portent que le Roi avoit cédé à la Compagnie le Domaine de *Bellisle* moyennant 50000. liv. qu'elle payeroit sous les ans à S. M. & qu'on avoit deja enlevé

des Princes &c. Juin 1720. 457

levé plus de 400. personnes dans les rues de Paris qui doivent être envoyées aux Colonies, ce qui avoit si fort épouvanté les Mandians qu'il n'en paroissoit pas un dans les rues. Nous finirons ce long Article par trois Arrêts du Conseil : le premier du 21. Av il concernant les dettes qui restent entre les mains des payeurs de ventes de l'Hôtel de Ville. le deuxieme du 27. regarde le rétablissement du Franc Sallé, & le troisieme du 30. ordonne la confiscation des Especes trouvées sous le scellé chez le nommé Pasquier. Il a aussi paru des Lettres patentes du Roi en forme d'Edit, qui suppriment & renvoient la Compagnie de St. Dominique pour la réunir à celle des Indes.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Dimanche des Rameaux il y eut Chapelle publique au *Quirinal*, & le Pape fit la distribution des Palmes au Sacré College. Le Mardi 26. S. S. passa du *Quirinal* au Palais *Vatican* pour y vaquer plus librement aux devotions de la Semaine Sainte, & le Mercredi elle celebra la Messe dans la Chapelle secrete, où sa famille reçut la communion de sa main; le Jeudi le Venerable fut processionnellement déposé par le Saint Pere dans la Chapelle Pauline, & s'étant ensuite fait porter en chaise sur la grande Loge, il fulmina l'excommunication contre les Heretiques, comme il se pratique tous les ans à pareil jour, après la lecture
qui

*Ce qui s'est
passé à Rome
pendant la
Semaine
Sainte.*

qui fut faite de la fameuse Bulle *in Coena Domini* : & le peuple qui s'étoit assemblé en foule sous la Gallerie reçut la benediction. Ce même jour S. S. se rendit dans la Salle des Ducs, & y fit la ceremonie de servir à table & de laver les pieds à 12. pauvres-Prêtres, auxquels on distribua à chacun une Medaille d'Or & une d'Argent; les Cardinaux qui avoient assisté à toutes ces fonctions furent aussi traités à dîner aux dépens de S. S. dans une autre Salle.

Le Pape ne descendit pas le jour de Pâques dans la Basilique de Saint Pierre, mais il tint Chapelle au *Vatican* avec le Sacré College, & donna de sa loge la benediction au Peuple suivant la coutume. Le Mardi 2. Sa Sainteté retourna au *Quirinali*; & le Dimanche 7. le Sacré College tint Chapelle à l'Eglise de la *Minerve*, où le Pape n'assista pas.

Grossesse de
l'Épouse du
Chevalier
de St. George.

Le Chevalier de Saint George s'est trouvé à toutes les ceremonies de la Semaine Sainte, mais *incognito*. Dans une Audience particuliere que le Pape lui accorda environ le 15. ce Prince notifia pour la premiere fois à Sa Sainteté la grossesse de la Princesse son Épouse.

On poursuit
l'affaire du
Cardinal
Alberoni.

III. On poursuit toujours à Rome avec chaleur l'affaire du Cardinal Alberoni, qui par précaution s'est éloigné des Terres de la Republique de *Genes*, sans que l'on sache la route qu'il a prise, ni en quel endroit il s'est retiré. entr'autres crimes que l'on impute à ce Prélat, on l'accuse d'avoir pendant son Ministère exigé les Decimes des revenus Ecclesiastiques en Espagne, contre

contre la defense du Pape, qui avoit revoqué la permission de les lever; d'avoir abusé de son autorité dans l'expédition des Benefices; & enfin de ce qu'il a entretenu correspondance avec les Infideles. Voici ce que l'on a pu recueillir de plus particulier au sujet des procédures commencées contre ce Prélat.

On fut informé à *Rome* le 28 Mars dernier par un Exprés dépêché de *Genes*, de l'évasion du Cardinal Alberoni de *Sestri*, & le 29. on tint deux Congregations extraordinaires à ce sujet, dans lesquelles il fut proposé premièrement de faire le procez par contumace à ce Prélat, & de le dépouiller de sa dignité. ou de lui envoyer un Monitoire avec injonction de se rendre à *Rome*, pour répondre sur les faits dont il est chargé. La dernière de ces deux propositions prévalut, sur quoi on fit expedier un avertissement pour qu'il eût à comparoître dans un an au plus tard, & entre tems Sa Sainteté nomma les Cardinaux Astali, Barbarin, Casoni, Imperiali & Scotti pour recevoir les informations. Le 6. Avril il y eut encore une Congregation extraordinaire assemblée chez le Cardinal Paulucci Secrétaire d'Etat, où les Cardinaux ci-dessus nommez assisterent. On reçût avis pour lors que le Cardinal Alberoni étoit passé à *Parme*, où il se s'étoit arrêté que 4. heures. & d'où il étoit reparti travesti avec un seul Domestique, pour se retirer, à ce que l'on dit, chez les Grisons. Le 15. la même Congregation se rassembla encore, & on y fit la lecture des protestations faites à la Regence de *Genes*, par les Ministres

stres de France, d'Espagne & d'Angleterre; sur ce qu'elle avoit levé l'arrêt de ce Cardinal, & sur le refus qu'elle avoit fait de le remettre entre les mains du Pape, ce qui fait présumer que Sa Sainteté veut rendre responsable la République de son évafion. On paroit dans les dispositions en cette Cour de pousser cette affaire à bout; c'est à cet infortuné Prélat à prendre des précautions pour se garantir de tant d'ennemis puissans qu'il s'est attiré pendant sa prospérité, & qui se réunissent tous pour l'accabler.

Autre Congregation.

IV. Dans une Congregation extraordinaire de l'Immunité, où se trouverent plusieurs Cardinaux & Prélats, & qui se tint au commencement d'Avril, on examina la situation des affaires de la Religion dans le Palatinat, auxquelles Sa Sainteté s'intéresse sérieusement. Il y eut aussi le 15. Contistoire pendant lequel on proposa plusieurs Evêques pour les Royaumes d'Espagne, de Naples &, les Etats de la République de Venise; Sa Sainteté s'y trouva & fit la cérémonie de donner l'Anneau au nouveau Cardinal Bentivoglio avec le titre de St. Jérôme des Esclavons. L'Abbé Dendoti Neveu du Cardinal Ptolomei, a été fait Auditeur de la Nonciature de Lucerne en Suisse, & Mr. Ceva Gouverneur de Terni.

V. Le 25. Mars Mr. l'Affiteau Ministre de France ayant reçu des dépêches de Paris, Le Pape n'a prouvé pas tout à-fait ce qui s'est passé en France au sujet de l'accommodement

ment dont il a été parlé le mois dernier. *passé en France.*
On a longtems délibéré en cette Cour sur ce au sujet
la maniere dont seroit conçüe la réponse de la *Confé-*
qu'on devoit faire à cette Lettre, sur ce *caution.*
que S. S. ne paroïssoit pas approuver ce qui
s'est fait dans cette occasion, encore moins
le Corps de Doctine du Cardinal de Noail-
les qui lui a été présenté. Le 10. il arriva
un autre Exprés chargé de nouvelles instru-
ctions pour ce Ministre, & le 12. on ren-
voya le premier, avec la reponse du Pape,
& on fit partir en même tems les Bulles pour
l'Abbé Dubois nommé à l'Archevêché de
Cambrai, qui étoient expédiées. On assure
que Mr. l'Assiteau qui est actuellement Evê-
que de *Cisteron*, a été pourvû récemment de
l'Evêché de *Grenoble*. Ainsi il n'a pas été
donné à l'Abbé Tanecin comme nous l'a-
vons dit dans un de nos Journaux.

VI. Le Cardinal Aquaviva a notifié au
Cardinal Pauluci Secrétaire d'Etat, la no-
mination que le Prince Regnant a faite de
l'Evêque de *Barcelonne*, pour remplir la
place de grand Inquisiteur d'Espagne, va-
cante par la mort de Mr. Molines, arrivée
en 1718. à *Milan* où il étoit détenu. S. E.
ayant aussi reçu avis de l'heureux accou-
chement de la Princesse Regnante, l'a fait
sçavoir au Pape, au Chevalier de St. George
& au Sacré College.

L'Empereur a fait au Cardinal del Giu-
dici une gratification de dix mille Ducats,
qui ont été envoyez de Naples à ce Prélat:
& S. M. Polonoise a fait remettre à Rome
trente mille écus pour la beatification du Pere
Stanilas Costa Jesuite.

*Nouvel Am-
bassadeur de
Venise.*

VII. Le 5. Mr. Duedo Ambassadeur de Venise eut son Audience de congé du Pape, à laquelle il se rendit avec une nombreuse suite de Seigneurs Venitiens. S. E. doit être relevée par le Chevalier Cornaro qui cit déjà en chemin pour se rendre à Rome. Quelques jours après Mr. Maffey partit pour la Cour de France, où il ne prendra pas encore la qualité de Nonce: Sa Sainteté lui a fait present de mille écus pour les fraiz de son voyage, & lui a assigné une pension annuelle de 400.

*Départ de
Mr. Maffey.*

*Mr. Sanse-
doni nommé
Ambassa-
deur de
Malthe.*

VIII. *Malthe.* Suivant les Lettres de *Malthe*, le nouveau Grand Maître a fait distribuer 50. mille écus de ses propres revenus aux pauvres de l'Isle, & supprimé la Gabelle qui étoit fort à charge au Peuple. S. Alt. S. a nommé le Chevalier Sanfedoni natif de *Siene* pour venir resider à Rome en qualité de son Ambassadeur extraordinaire.

*Evasion du
Cardinal
Alberoni.*

IX. *Genes.* Ce fut la nuit du 21. au 22. Mars que le Cardinal Alberoni s'embarqua à *Sestri* sur un petit Bâtiment monté seulement de 10. hommes, & s'éloigna d'abord sans qu'on ait pu sçavoir quelle route il a pris. On soupçonne peut-être sans fondement, la Regence d'avoir contribué à son évasion, & de lui avoir fait insinuer qu'il eut à se retirer des Etats de la République, où sa personne n'étoit plus en sureté. Quoi qu'il en soit il paroît qu'il étoit tems qu'il prit ce parti, puisque depuis son départ, les Ministres de l'Empereur, de la France, de l'Angleterre & de l'Espagne, ont reçu des ordres précis, d'appuyer les prétentions du Pape qui insiste toujours fortement que

ce Prélat soit remis entre ses mains. Ces sollicitations n'embarassent pas peu le Senat, qui dans cette conjoncture ne peut donner la satisfaction qu'on lui demande, puisqu'elle ignore le lieu de la retraite de cette Eminence. On a arrêté plusieurs particuliers qui étoient en relation avec elle pendant son séjour à *Sestri*, pour en tirer des éclaircissemens, ce qui est tout ce que la Regence peut faire dans cette occasion.

X. On préparoit vers le 20. Avril & on travailloit à meubler le Palais de *St. Pierre d'Arenne*, pour y recevoir le Prince Héritaire de Modene qui vient à Genes au devant de la Princesse son Epouse.

XI. *Venise*. Le Chevalier Jean Mocenigo a été fait Procureur de St. Marc à la place de feu M. Nicolas Sagredo, & le 15. Mr. Pierre Grimani fit son entrée publique à *Venise* en la même qualité. Il y a eu pendant trois jours consécutifs de magnifiques Fêtes à ce sujet. La Charge de Provediteur ordinaire des Vaisseaux de la Republique a été donnée à Mr. Vetturi.

XII. Le 18. Mr. André Cornaro partit pour se rendre à *Rome*, où il va résider en qualité d'Ambassadeur, & relever Monsieur Duefo.

XIII. Le Prince Héritaire de Modene, qui depuis près de six semaines étoit à *Venise*, où il a été traité avec toute la distinction due à son rang, partit le 21. pour se rendre à *Genes*. S. A. fut accompagnée jusqu'à *Mira* par les quatre Nobles Venitiens qui ne l'ont pas quitté pendant son séjour en cette

cette Ville, auxquels Elle fit present à chacun de son Portrait enrichi de Diamans.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE & TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **T**urque. Des Lettres de Constantinople du 5. Avril portent que le 2. le Comte de Virmond Ambassadeur de l'Empereur avoit eu son Audience de congé du Grand Seigneur, & quelques jours après du Grand Vizir, qu'ensuite S. E. étoit partie pour retourner à Vienne.

Départ du
Comte de
Virmond.

II. Vienne. S. M. I. & C. assista le jour de Pâques au Service qui se fit dans l'Eglise Cathedrale de St. Etienne, accompagnée des Archiduchesses, & le soir il y eut Chapelle au Palais, où les Chevaliers de la Toison d'Or revêtus du Grand Collier de l'Ordre, se trouverent. Le 2. on celebra à la Cour l'Anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Marie Magdelaine sœur de l'Empereur, qui étoit entrée le 26. Mars dans sa trente-deuxième année : cette Fête ayant été remise à ce jour à cause des devoirs de la semaine sainte. Le 3. S. M. tint Conseil d'Etat, & le 10. Elle prit le divertissement de la Chasse aux Perdrix dans le voisinage de Vienne. Le 17. on celebra l'Anniversaire de la mort de l'Empereur Joseph de glorieuse memoire, dans l'Eglise des Capucins, & le 21. celui de la naissance de l'Imperatrice Douairiere Annelie qui entre dans

des Princes &c. Juin 1720. 465

dans la quarante-huitième année : il y eut un magnifique *Galla*, & Leurs Majestéz mangerent en public à la table de cette Princesse. La Cour se dispoit le 26. à aller à *Laxembourg*, où Elle passera une partie de l'Été, & un Détachement du Regiment de *Bareith* avoit pris les devans pour y monter la garde. Le voyage que l'Imperatrice Reignante devoit faire à *Carlesbad* pour y prendre les bains, est tout-à-fait rompu, sur ce que cette Princesse a eu quelques indices de grossesse.

III. Mr. le Comte de *Staremberg* partit le 3. pour se rendre à la Cour de Sa Majesté Britannique, où il residera en qualité de Ministre de l'Empereur. Le 10. Mr. *Kannegjeter* Envoyé du Roi de Prusse à *Vienne* n'avoit pu encore obtenir Audience de S. M. Imp. quoi qu'il l'ait souvent fait solliciter depuis son arrivée. On assure que le Comte de *Steinville* Gouverneur de *Transilvanie*, a demandé d'être rapellé à cause de ses indispositions, ce qui lui a été refusé.

*Départ du
Comte de
Staremberg.*

IV. *Ibrahim* Bassa Ambassadeur de la Porte, eut le 12. son Audience de congé de l'Empereur, à laquelle il fut conduit par le Comte de *Daun* dans un des Carosses de S.M. ce Ministre fit trois reverences en entrant dans la Salle, & ayant été placé vis-à-vis du Trône, il prononça un très-beau discours en langue Turque, qui fut interpreté par Mr. *Smidt* Interprete ordinaire, & auquel le Comte de *Schonborn* Vicechancelier de l'Empire répondit en termes fort obligeans : après quoi S. Ex. fut reconduite avec les mêmes ceremonies dans le Fauxbourg de *Leopold* où est

*Audience de
Congé de
l'Ambassa-
deur Turc.*

son

son logement. Les presents qui lui ont été faits de la part de S. M. consistent en une très belle chaîne d'or, à laquelle est attachée le portrait de l'Empereur, une Aiguier & un Bassin, le tout estimé six mille Ducats. Les Officiers de sa suite ont aussi été regalez de pieces d'Argenterie & d'étoffes chacun à proportion de sa qualité. Le 22. ce Ministre eut Audience de S. A. S. le Prince Eugène de Savoie, & dès le 26. une partie de sa suite & de ses gros bagages avoient pris les devans pour retourner à *Constantinople* par terre, S. E. Turque s'étant enfin déterminée de faire le voyage par eau le long du Danube, dans le magnifique Bâtiment qu'on a construit exprés. Le 25. le nouveau Cardinal Spinola, qui a été ci-devant N. C. à *Vienne*, prit aussi son Audience de congé de l'Empereur & de la Famille Imperiale, & reçut une très-belle croix de Diamans de grand prix, dont S. M. lui fit present.

Du Cardinal Spinola.

Entrée publique de Mr. Friuli.

V. On manda du 24. que le 22. le Chevalier Priuli Ambassadeur de *Venise*, fit son entrée publique à *Vienne*. Que cette ceremonie a été des plus belles, les livrées, les Carosses & les équipages de S. E. étant de la dernière magnificence & des plus riches : ce fut le Prince de Swartzenberg qui fut le recevoir dans le principal Carosse de S. M. suivi d'un cortège de 52. autres Carosses à six Chevaux. Le 23. S. E. eut sa première Audience de l'Empereur avec les mêmes ceremonies, & fut reconduite ensuite à son logement. Le même jour 23. le Comte de Cadogan Envoyé de la part de Sa M. Brit. arriva dans cette Ville & eut Audience particulière

des Princes &c. Juin 1720. 467

titulière de l'Empereur le lendemain 24. On ignore encore le sujet de sa Commission, mais on présume qu'elle regarde particulièrement la Paix d'Espagne & les affaires de Religion dans le Palatinat.

VI. L'Empereur a fait le Comte Antoine Collato son Chambellan, & le Comte d'Althan de Joffowith, grand Bailly de *Bran* en Moravie.

VII. Les Etats d'Autriche qui avoient été extraordinairement convoquez, comme nous le dirons le mois dernier, s'assemblerent le 22. avec les formalitez usitées; & l'ouverture de la Diète se fit par un discours que prononça le Maréchal de la Province sur cette convocation extraordinaire. Le 24. l'Empereur leur fit notifier que le principal motif de cette Assemblée, étoit pour travailler à un Règlement qui établit la succession de ses Pais Héritaires, en cas que S. M. vint à mourir sans enfans mâles; sur quoi les Etats firent une solennelle Députation à ce Monarque pour le remercier, l'assurer de leurs obéissances & de leur sincere disposition à se conformer à ses volontez. Voici en substance le contenu des propositions qui ont été faites de la part de Sa Majesté.

Qu'en cas qu'Elle vint à mourir sans enfans mâles, la succession des Royaumes, Provinces, & Pais appartenans à la Maison d'Autriche, tomberoient, 1. A l'Archiduchesse *Marie Theresie*, fille aînée de l'Empereur *Charles VI.* & de l'Imperatrice *Elisabeth Cristine*, & à ses Descendans en legitime Mariage. 2. Ensuite à l'Archiduchesse *Marie Anne* la sœur. 3. Après

*Ouverture
de l'Assemblée
générale
des Etats
d'Autriche.*

celle ci aux Archiduchesses *Marie Joseph* & *Marie Madelaine* filles de l'Empereur *Joseph* & de l'Imperatrice *Guil. elmine Amelie*. 4. succéssivement aux trois Archiduchesses *Marie Elisabeth*, *Marie Anne*, & *Marie Madelaine*, filles de feu l'Empereur *Leopold* & de l'Imperatrice *Eléonore Marie Theresé*. 5. Et ensuite aux plus proches Héritiers de la Maison d'*Autriche* & leurs Descendans selon leur rang & âge &c.

Le 30. les Deputez se rendirent à l'Audience de l'Empereur, & le Marechal de la Province portant la parole, remercia S. M. par une très belle Harangue de la part des Etats, de ce qu'Ele avoit bien voulu leur communiquer ses résolutions touchant la succession de ses Pays Héritaires, l'assurant que lesdits Etats s'y conformeront entièrement. A quoi S. Maj. répondit en termes pleins de bonté, & fit l'honneur aux Deputez de les admettre à baiser sa main.

VIII. Le Comte de Cadogan eu encore le 30. une longue Audience de l'Empereur. On croit que le Duc d'Holstein Gottorp qui est toujours à *Vienne*, n'en partira pas sitôt, & y passera l'Été.

IX. *Heydelberg*. S. A. E. Palatine partit le 14. Avril pour *Schwefzingen* avec le Prince de Sultzbach & la Princesse son Epouse. La Cour de Justice, le Conseil de Regence, & le Senat Ecclesiastique ont eu ordre de se rendre à *Manheim*, où on présume que ce Prince fera désormais sa demeure. Avant le départ de S. A. E. Mr. Haldane Ministre de Sa Maj. Brit. avoit encore présenté un Mémoire datté du 4. auquel ce Prince avoit répondu

Affaire
d'Heydel-
berg.

des Princes &c. Juin 1720. 469

repondu en substance dès le 11. Que cette affaire ayant été portée devant l'Empereur, toutes les representations qui pourroient lui être faites à l'avenir, seroient inutiles, le plus courbé étant de s'adresser à S. M. Imperiale, aux ordres & à la volonté de laquelle elle avoit résolu de se conformer &c. Le 19. les Reformez reprirent possession de la Nef de l'Eglise du St. Esprit, & y firent le Service, où les Ministres des Puissances Protestantes assistèrent. Depuis le départ de S. A. E. qui selon les apparences ne reviendra plus à *Heydelberg*, on a tracé le plan d'un nouveau Palais à *Manheim* pour la résidence de la Cour, & le Conseil Ecclesiastique Reformé a eu ordre de se rendre en cette Ville. Comme cet ordre est préjudiciable aux intérêts des Ministres & à celui de leur Religion, ils ont fait à ce Prince de nouvelles representations pour le supplier de les en dispenser. Cependant cette affaire s'embrouille de plus en plus par l'animosité des partis opposez, & par leur affectation à se nuire.

X. *Ratisbonne*. Voici l'extrait du Decret de l'Empereur envoyé à la Diette de *Ratisbonne*, par raport aux affaires de Religion qui troublent l'Empire, & qui fut communiqué au Corps Evangelique le 12. Avril.

L'Empereur en cette qualité & suivant les Constitutions de l'Empire, est toujours dans l'intention de faire jouir à chacun de ce qui lui appartient de droit; mais S. M. I. apprend avec chagrin que les Envoyez de ceux de la confession d'*Ausbourg* à la diette de *Ratisbonne* avoient conseillé & même prié leurs principaux,

d'user de represailles contre les Catholiques Romains dans leurs Etats. Que S. M. I. pouvoit bien donner un Decret fort rigoureux contre ce que le Corps Evangelique ou ses Membres avoient fait en ce cas, ce qu'ils pouvoient faire à l'avenir, & declarer le tout nul comme une infraction à ses prerogatives. Mais qu'elle ne laissoit pourtant pas d'avoir égard à leurs griefs contre l'Electeur Palatin & de leur annoncer qu'il leur feroit donner satisfaction non seulement au sujet de la Nef de l'Eglise du St. Esprit, mais aussi du Cathéchisme pourvû qu'ils voulussent s'abstenir de plus grandes brouilleries; que Sa M. Imp. n'approuvoit pas ce qu'un autre Prince de l'Empire avoit entrepris dans ses Etats, en cas que le rapport qui lui en a été fait fut veritable; qu'elle lui avoit recommandé par écrie de retablir toutes choses sur l'ancien pied; que pour ce qui concernoit le quatrieme Article du Traité de *Ryswick* & le troisieme de celui de *Bade*, S. M. ne pouvoit comprendre comment une partie de l'Empire revoquoit en doute la validité des resolutions des Congrès qui s'étoient tenus à ce sujet; qu'elle s'en rapportoit par rapport aux griefs de Religion au resultat pris le 11 Mars 1704. dans les trois Colleges de l'Empire, sçavoir qu'ils seront terminez par une deputation extraordinaire de 6. Etats de l'Empire savoir l'Electorat de *Mayence*, de *Saxe*, la Principauté de *Newbourg*, celle de *Magdebourg*, l'Electorat de *Cologne*, & le Diocèse de *Ratisbonne*, que S. M. I. remettoit la decision de ces griefs aux Ministres subdeleguez de ces 6. Etats, pacifiques & experimentez dans les Constitutions de l'Empire;

qu'on

qu'on devoit convenir au plutôt du lieu de l'Assemblée, afin de prendre un resultat qui seroit ratifié par S. M. I. qui ne manqueroit pas de faire en sorte que l'affaire en question fut terminée sans l'assistance d'aucun étranger.

Ce Decret n'a pas satisfait le Corps Protestant ue, qui se prepare à faire de nouvelles remontrances, lorsque leurs Deputez à cette Assemblée auront reçu des ordres de leurs Principaux.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & Pais du NORD, depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Par des Lettres du 12. Avril on apprend, que le Roi se tenoit toujours à *Warsovie*, & qu'on y alloit incessamment expedier les Universeaux dans tous les Palatinats du Royaume, pour y faire tenir les Diettes particulieres qui devoient s'assembler au plus tard le 24. Que dans ces Universeaux S. M. y exposoit fort au long, *Que les efforts qu'Elle avoit fait pour renouër les Conferences de la dernière Diette Generale qui s'étoit tumultueusement rompuë le 23. Mars avoient été inutiles; & que la Republique ne souffrirait aucun prejudice de ce que le Commandement en chef des Troupes de la Couronne, étoit confié au General Flemming, vû que ce Commandement étoit en quelque façon dépendant du Grand Marechal. S. M. devoit aller à Dantzich passer une partie du Printems, & avoit envoyé l'Evêque de Cujavie,*

Le Roi se tient à Warsovie.

qui avoit pris les devans, pour faire quelques propositions de sa part aux Magistrats de cette Ville, entre autres de ceder la grande Eglise en faveur des Catholiques Romains, ce qui ayant trouvé quelques difficultez pourroit bien retarder, ou même rompre tout à fait le Voyage de S. M.

II. Le nouveau Cardinal Salerno, qui s'étoit rendu en Pologne auprès du Roi, eut l'honneur de dîner le 13. à la table de ce Prince, & partit le 14. au matin pour retourner à *Dresde*, après avoir remercié S. M. des grands honneurs qu'Elle lui a procuré, & principalement d'une Pension de 6000. Risdals qui lui a été accordée. La place de Chateain de *Warsovie* étant vacante par la mort de Mr. Snulski, le Roi en a disposé en faveur de Mr. Opatki. On preparoit vers le 25. un appartement dans le Château de cette Ville pour y loger le Prince Electoral de Saxe qui y étoit attendu de *Dresde*.

Le Prince
Frederic de
Hesse élu Roi
de Suede.

III. *Suede*. L'élevation au Trône de *Suede* du Prince *Frederich* de la très illustre Maison d'*Hesse*, & Epoux de la Reine *Ulrique*, est un événement qui doit tenir place dans l'Histoire, & une époque glorieuse tant pour cette illustre Maison, que pour la Nation Suedoise, qui ayant vu éteindre la succession de ses Souverains dans la personne de *Charles XII.* a crû ne pouvoir mieux faire que de choisir pour Roi un Prince si recommandable par ses vertus & par sa naissance, & d'ailleurs l'époux de l'héritiere présomptive de la Couronne, qui a bien voulu s'en remettre, pour la lui céder. Ce choix s'est fait par un
con-

consentement unanime de la Nation, & après une meure deliberation des Etats Generaux du Royaume, assemblez à *Stokolme*. On a vû ce que nous en avons dit dans nos Journaux precedens, mais comme nous n'avons fait qu' flurer la matiere, voici ce que l'on a pû recueillir de plus particulier touchant l'élection de ce Prince.

LE 25 Mars la Reine fit sçavoir aux Etats qui étoient toujours assemblez à *Stokolme*, qu'Elle leur accordoit encore un délais de trois jours pour examiner les propositions qu'Elle leur avoit fait faire, (Voyez le Journal precedent pag 399.) & pour proceder à l'élection du Prince son Epoux. La Noblesse s'assembla le 26 dans la Salle ordinaire; ceux qui ne se trouverent pas à l'heure fixée en furent exclus, & la Reine pour acclerer leurs deliberations, fit communiquer aux Etats les conditions suivantes, sous lesquelles le Prince de Hesse son Epoux vouloit bien se charger de la Couronne. 1. *Que S. A. R. promettoit d'embrasser la Religion Lutherienne.* 2. *Qu'Elle gouverneroit selon les Loix fondamentales du Royaume de concert avec le Senat.* 3. *Qu'Elle ne donneroit aux étrangers aucune Charge militaire depuis celle de Maréchal de Camp, jusqu'à celle de Colonel inclusivement.* 4. *Qu'en cas qu'il tâchât de s'ériger en Souverain absolu, les Sujets seroient déchargés de leur serment de fidelité.* 5. *Et qu'il ne pourroit ceder à personne aucunes Provinces en Allemagne qui dépendent de la Couronne sans le consentement des Etats.*

Ces conditions furent renvoyées à l'examen
de

de la Députation secrète , & le 29. elles furent acceptées. Le deux Avril la Noblesse fit sçavoir sa résolution aux trois Etats qui envoyèrent leur consentement par leurs Députés , & le Senat se rendit dans la Chambre des Nobles, où ce Prince fut déclaré Roi tout d'une voix avec une aprobation unanime & générale. Le même jour les 4. Etats firent une Députation solemnelle composée de 50. personnes, qui s'étant rendus au Palais avec le Maréchal de la Noblesse à leur tête, furent admis à l'Audience de la Reine, & lui demandèrent de les décharger du serment qu'ils lui avoient prêté l'année dernière, lors que S. M. monta sur le Trône: ajoutant qu'ils iroient ensuite présenter au Prince Hereditaire de Hesse Cassel la résolution signée par lesdits Etats, de le reconnoître pour legitime Roi de ce Royaume avec tous ses Descendans en ligne masculine; ce que S. M. accorda gracieusement, en remettant en même tems entre les mains du Maréchal son Cachet avec sa signature, & en permettant à tous les Membres de cette Députation de lui baiser la main, après un compliment fort civil que fit le Maréchal en prenant congé de cette Princesse. Les Deputés se rendirent ensuite auprès de S. A. R. à laquelle ils remirent la déclaration des Etats, qui l'élevoit à la Couronne; & lui firent leur compliment de felicitacion, la priant de vouloir prendre incessamment les rênes du Royaume; ce que ce Prince ayant agréé, le Héraut d'Armes proclama le nouveau Roi par toute la Ville & dans les dehors au bruit des Trompettes & des Tamballes, & aux acclamations du Peuple qui crioit, *Viv-*

Le *Frédéric notre clement Roi de Suède*. Les Vaisseaux de guerre qui étoient en rade firent leur décharge, & Leurs Majestez allerent au delà du Port, pour voir les réjouissances qui se firent jusques bien avant dans la nuit. Le 5. on chanta le *Te Deum* dans toutes les Eglises de la Ville au bruit de l'Artillerie & des Cloches, & le nouveau Roi prit possession de la Regence : le lendemain 6. le Magistrat & la Bourgeoisie furent feliciter S. M. & le 7. le Roi & la Reine reçurent la Communion à *Karlesberg* en presence du Maréchal de la Noblesse & de 48 Deputez des quatre Etats du Royaume; S. M. ayant fait la veille abjuration de la Religion Reformée, pour faire profession de la Lutherienne. Le 8. le Roi assista au Senat pour la premiere fois, & a reçu depuis les complimens de tous les Ministres étrangers qui sont en cette Cour. Nous donnerons le mois prochain la reponse qu'a fait S. M. à Mr. Burmania Ambassadeur des Etats Generaux, lors que ce Ministre fut la complimenter sur sa nouvelle dignité. On a dépêché des Exprez dans toutes les Cours de l'Europe pour y faire part de cette nouvelle, & Monsieur le Chambellan Daben a été envoyé pour la notifier au Land Grave de Hesse-Cassel, & à la Princesse Douairiere de *Nassau Frise*.

IV. Immédiatement après la ceremonie du Couronnement du Roi qui est fixé au 7. ou au 13. May au plus tard, S. M. partira & ira faire la revue des Troupes qui commencent déjà à defiler pour aller au rendez-vous general de l'Armée, qui sera composée, dit-on, de 22066. hommes, tant cavalerie

*Etat de
l'Armée.*

lerie qu'Infanterie, des meilleures du Royaume, y compris les Garnisons des Places qui sont fort nombreuses, & les Troupes auxiliaires, dont on pourra grossir l'Armée en cas de besoin. On a publié la liste suivante des Regimens destinez à faire la Campagne.

Les Gardes du Corps à Cheval. 400. hommes Gardes 600 Le Regiment de West Schutte. 400. Schmolentz, Ostgate. Norder-Schoninger, Hader Stoninger, & Bahus Lehener, de 200. hommes chacun. Dragons Gardes du Corps 1000 De Schonscher, Hefche, & Bennet, Dragons, chacun de 600. West Schote 1000. Dragons de Schonen 800. *Total de la Cavalerie* 7000.

Gardes à pied 1200 Regimens d'Oplants, Schadebursch, & Leens chacun 600. Sumalens 676. Cronberg 550. de St Juste, Helfinger, Elsbourg, West Schute, West-Merland, & Westerboren, de 600. chacun. Nord West-Merland, 800. Ost Pester 1200 West Schutter 300. Schmland 1200 Obland West Schute Dal, Ostra, Schunen & la Marine d'Obits, chacun 800. Aland 600. *Total de l'Infanterie* 15026.

V. Le Comte de Cronhie'm est rentré en grace, & a repris possession de toutes ses Charges, & le Comte de Spar a demandé d'être dispensé d'aller au Congrès de *Bruswick*, où les autres Plenipotentiaires se dispoient à se rendre & de paroître avec beaucoup d'éclat.

VI. Les Ports qui avoient été bouchez par

par les Glaces, se sont trouvez libres par un degel qui est survenu, & suivant des Lettres de *Stokolme* du premier Mai, la Flotte Suedoise qui a été équipée, partie dans le Port de cette Ville, & partie à *Carleskroon*, étoit partie le 30. Avril pour aller joindre l'Escadre de la Grande Bretagne qui devoit avoir passé le *Sund*. Les nouvelles touchant la paix qui se traite avec le Roi de Dannemarck, varient continuellement, il faut attendre qu'elles soient plus certaines. Mr. Lewenhoor Envoyé de Sa Majesté Danoise est toujours à *Stokolme*, qui a de frequentes Conferences à ce sujet avec Milord Carteret, mais on n'apprend pas qu'il y ait encore rien de conclu. L'Amiral Norris étoit arrivé au commencement de Mai à 2. lieues du *Sund*, & se préparoit à aller joindre la Flotte Suedoise qui s'est mise en Mer comme nous l'avons dit ci-dessus.

VII. *Petersbourg*. On a publié à *Petersbourg* le Placard suivant de la part de S, M Czarienne.

NOUS PIERRE, &c. Faisons sçavoir à chacun par ces presentes, que comme il se decouvre de plus en plus des Mines considerables dans nos Etats dont on a lieu de se promettre de grandes richesses, nous avons jugé à propos, non seulement d'encourager nos Sujets à y travailler par les grands Privilèges, à commencer du 10. Decembre 1719. Mais aussi à tous les Etrangers de quelque Nation qu'ils soient, de leur permettre de cultiver lesdites Mines, les étendre, & prendre d'autres gens à leur service, moyennant qu'ils

478 *La Clef du Cabinet*

qu'ils nous payent la dixième partie de la valeur de leurs dites Mines, dont ils auront la liberté de disposer ensuite comme ils trouveront bon. A CES CAUSES Nous assurons tous les amateurs de ces Mines, tant Citoyens qu'Étrangers, de Nôtre protection & assistance, & avons fait apposer Nôtre Sceau & Signé, &c. A *Petersbourg* le 3. Février 1720. Signé. PIERRE.

Sa Majesté Czarienne revint d'*Olonits* à *Petersbourg* vers le commencement d'Avril avec la Princesse son Epouse. On travaille toujours aux grands Armemens que ce Monarque destine pour la Campagne prochaine contre la Suede; on ne dit pas que ces forces aient fait encore aucun mouvement.

A R T I C L E VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE & HOLLANDE, depuis le mois dernier.

*Le Roi va au
Parlement.*

I. *Londres.* Le Jeudi 18. Avril le Roi s'étant rendu dans la Chambre des Seigneurs, où les Communes furent mandées, S. M. donna son consentement Royal à 39. Actes du Parlement, dont les principaux sont.

Acte qui autorise la Compagnie de la Mer du Sud d'augmenter son fond & capital.

Acte pour mieux assurer la dépendance du Royaume d'Irlande à la Couronne de la Grande Bretagne.

Le 23. Sa Majesté y retourna une seconde fois, & donna encore son consentement à l'Acte,

des Princes &c. Juin 1720. 479

l'Acte, pour faire circuler pour un Million de Billets d'Echiquier. Le 24. les 2. Chambres se separerent à cause des Fêtes de Pâques, & s'ajournerent jusqu'au Lundi 6. Mai qu'elles se font rassemblées.

II. Le 20. l'Amiral Norris, après avoir pris congé du Roi, partit de Londres pour se rendre au Bay de Nore, où l'Escadre destinée pour la Mer Baltique l'attendoit, & le 27. le vent étant favorable, elle mit à la voile forte de 20. Vaisseaux de Ligne, savoir, un de 90. pieces de canon & 600. hommes d'équipages, monté par l'Amiral Norris commandant la Flotte. un de 80. p. de c. & 520. hommes, monté par le Vice Amiral Michell. six de 70. p. de c. & 460. hommes chacun. trois de 66. p. de c. & 400. hommes chacun. quatre de 60. p. de c. & 365. hommes chacun. Et cinq de 50. p. de c. & 280. hommes chacun. trois Fregates de 20. canons chacune, une de 42. & une Galiotte à Bombes. En tout 1348. canons, & 7550. hommes.

III. Mr. le Comte de Stanhope retourna à Londres le 13. revenant de la Cour de France, sans avoir terminé l'affaire de Gibraltar, pour laquelle on croit qu'il sera renvoyé incessamment à Paris. Le 22. le Comte de Peterborough s'embarqua pour repasser en Italie.

IV. La mesintelligence qu'il y avoit entre le Roi, & le Prince de Galles son Fils, depuis plus de deux ans, vient heureusement de cesser, & la desunion qu'elle fomentoit entre les principaux Membres de l'Etat, & les plus grands Seigneurs du Royaume, ne sera

Départ de
l'Amiral
Norris pour
la Mer Bal-
tique.

Retour du
Comte de
Stanhope.

Reconcilia-
tion du
Prince de
Galles avec
le Roi.

fera plus entretenuë par aucun pretexte. Cette reconciliation qui s'est faite publiquement & avec toutes les marques les plus sinceres , a causé une Joye inexprimable à S. M. & à tous ses fideles Sujets. Voici comme on a debité que la chose s'est passée.

Le 4. May à une heure après midi le Prince de Galles envoya le Lord Lumley son Ecu-
 yer au Palais *Sz. James* avec une Lettre au Roi , par laquelle il demandoit la permission à S. M. de lui aller faire sa soumission , la priant de lui marquer une heure pour cela. A quoi S. M. repondit que le Prince pouvoit venir sur le champ , & Mr. le Secretaire d'Etat Craigs alla sur les deux heures avec Mr. Lumley notifier ce message au Prince de Galles. A l'instant S. A. R. se fit porter au Palais dans une chaise à bras , suivi seulement de ses Laquais , & ayant été introduit dans le Cabinet du Roi , elle se mit à genoux devant S. M. qui la reçut avec beaucoup de tendresse, Cette premiere entrevuë dura environ une demie heure , & S. A. R. s'en retourna ensuite dans la maison de *Leicester* avec toutes les marques d'honneur dûës à son rang ; la garde du Palais de *Saint James* , qui n'avoit fait aucun mouvement à son arrivée , s'étant mise sous les Armes tambour battant , & 6. Hallebardiers des Gardes du Corps , l'ayant escorté jusqu'à son logement. Sur les 6. heures du soir une Compagnie des Gardes se rendit à son Hôtel par ordre du Roi pour y monter la garde , & il y eut pendant la nuit de grandes rejouissances parmi le peuple , auquel on fit distribuer plusieurs barriques de Vin. Le Dimanche 5. le
 Prince

Prince revint au Palais & accompagna le Roi à la Chapelle. Tous les amis & domestiques de S. A. R. parurent à la Cour, & eurent l'honneur de baiser la main de S. M. l'après midi elle retourna encore au Palais, accompagnée de la Princesse son épouse qui salua le Roi, avec lequel elle eut un long entretien dans un des appartemens des jeunes Princesses. S. A. R. a reçu les complimens de toute la Cour sur cette heureuse reconciliation & les Ministres qui étoient dans des partis opposés, se sont rendus visiré, ce qui fait croire qu'ils se sont sincèrement reconci liez. &c.

V. On continuë de croire à la Cour que S. M. retournera cet Eté dans ses Etats d'Allemagne, & que le Prince de Galles son Fils aura la Regence & l'administration du Royaume pendant son absence.

VI. *Hollande.* Le 19 Avril l'échange des Rati fications de la dernière Convention par rapport au Traité de la Quadruple Alliance, se fit à la *Haye*, entre les Ministres de l'Empereur, de la France, de l'Angleterre, & de l'Espagne.

VII. Mr. *Peys* Ministre de Suede a notifié aux Etats, l'avènement du Prince Héreditaire de Hesse Cassel à la Couronne, sur quoi il a reçu les complimens de L. H. P. & des Ministres Etrangers, Mr. *Goës* a déjà été nommé pour aller féliciter ce Prince sur sa nouvelle dignité & résider à *St kolme* en qualité de leur Ambassadeur Extraordinaire. Le Comte de *Tessin* passa par la *Haye* le 2. May allant à Londres porter à S. M. Brit. cette nouvelle.

VIII. Le 18. Les Etats d'Hollande & de Westfrife se separerent jusqu'à une nouvelle convocation, & ne s'étoient pas encore rassemblez le 12. May.

ARTICLE IX.

Qui contient la Naissance, Mariages & Mort des Princes & autres Personnes de distinction.

Naissance. I. LA Princesse Epouse du Prince Ferdinand de Baviere, second fils de S. A. Electorale est heureusement accouchée d'un Prince.

Mariages II. Le 14. Avril Mr. le Prince d'Issenguien épousa à Paris Mademoiselle de Monaco, fille du Duc de ce nom, & le même jour le Mariage du plus jeune des fils du Maréchal de Berwick, se fit avec Mademoiselle de Duras.

Le Comte d'Alkeith épousa le 15. à Londres Mademoiselle de Douglas, sœur du Duc de Queensbury.

Morts. III. Le Comte de Reckm n'est pas mort à Bruxelles, comme nous le dûmes le mois dernier, mais à Paris.

Madame la Comtesse de Mathueof épouse du President du Conseil de Justice de Sa M. Czarienne, mourut à Petersbourg le 24. Mars dernier.

Au commencement d'Avril la mort enleva à Venise, le Prince Gaspard Althieri âgé de 72. ans.

La Marquise de Simiane qui accompagnoit la Princesse de Modene dans son voyage,

des Princes &c. Juin 1720. 483

yage, est morte à la *Palisse* en *Bourbonnois* de la petite verole.

Le 10. la Princesse Charlotte Sophie (œur du Duc d'Holstein Ploen, mourut à *Osterkolm* âgée de 48. ans.

Mylord Drummond Duc de Berth, Écossois, & attaché au parti du Chevalier de St. George mourut le 17. à *Paris*.

Le même jour le General Wetzels mourut à *Naples* d'apoplexie.

La Duchesse Douairiere de Saxe-Mersebourg, fille du Duc de Saxe Zeits, & œur du Cardinal de ce nom, mourut le 28. à *Mersebourg*, âgée de 58. ans, 5. mois, 15. jours, ne laissant qu'un seul fils qui est Maurice Guillaume Duc Regent de *Saxe-Mersebourg*.

F I N.

*Extractum Privilegii Sacræ Cæsareæ
& Catholicæ Majestatis.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus, seriò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suar Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo & parti læsæ ex æquo decerpendæ. Datum Viennæ 10. Februarii 1716.
Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.)
Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN.
Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis præcipuum. PETRUS JOSEPHUS DOLBERG,

TABLE GENERALE ET ALPHABETIQUE

*Des principales matieres contenues
dans ce XXXII. Tome.*

A

| | |
|---|----------------------------|
| A cademie des Inscriptions (ouverture del') | pag. 18 |
| <i>Aland</i> (rupture du Congrès d') | 63 |
| <i>Albani</i> (départ de Mr.) pour Vienne 303. son arrivée. | 394 |
| <i>Alberoni</i> (disgrace du Cardinal) 96. se retire 115. plaintes de ce Prélat 172. Lettre au sujet de sa disgrace 185. son arrivée à Montpellier 199. passe à Sestri 306. est mis aux Arrêts. | 390 |
| <i>Albemagne.</i> | 50. 133 212. 306. 391. 464 |
| <i>Angleterre.</i> | 66. 226 319. 401. 478 |
| <i>Auguste</i> (le Roi) va à Varsovie 140. son arrivée 144. rupture de la Diette qui y étoit assemblée 396. renuë d'un Conseil de Senateurs 396. Resultat de ce Conseil. | 397 |
| <i>Autriche</i> (Assemblée des Etats d') 52. Subside accordé 135. autre Convocation generale desdits Etats. | 394 |

B

| | |
|---|------|
| B enterieder (le Baron de) son arrivée à Paris. | 34 |
| <i>Beretti Landi</i> (Discours de Mr.) aux Etats Generaux 147. signe la Quadruple-Alliance. | 232 |
| <i>Berwick</i> (retour du Maréchal de) | 120 |
| | Bing |

TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|--|-----|
| <i>Bing</i> (arrivée de l'Amiral) à Naples 272. | 162 |
| tourne en Sicile. | 352 |
| <i>Bourbon</i> (la Duchesse de) sa mort. | 360 |
| <i>Bourges</i> (l'Archevêque de) fait Cardinal. | 112 |
| <i>Bretagne</i> (on rembourse les dettes des Etats de) 36. Vaisseaux Espagnols sur les Côtes de cette Province 39. Députation des Etats <i>idem.</i> Procédures contre les Rebelles 115. Seigneurs arrêtez 199. exécutez à mort. | 442 |
| <i>Burmania</i> (Mr.) son arrivée en Suede. | 141 |

C

| | |
|--|-----|
| C <i>Antorberi</i> (l'Archevêque de) son Discours au Roi. | 68 |
| <i>Cardinaux</i> (Promotion de) | 131 |
| <i>Carnaval</i> (Ouverture du) à Venise. | 211 |
| <i>Carle:kroon</i> (Armement à) | 317 |
| <i>Cartagene</i> (l'Evêque de) refuse le Cardinalat 270. | 387 |
| <i>Clergé</i> (on rembourse les dettes du) 35. s'assemble. | 36 |
| <i>Commerce interdit avec les Venitiens.</i> | 102 |
| <i>Conditions proposées par l'Espagne pour la Paix</i> 176. rejetées. | 195 |
| <i>Constantinople</i> (incendie à) | 306 |
| <i>Constitution</i> (projet d'accommodement au sujet de la) | 362 |
| <i>Convention signée à Paris contre l'Espagne.</i> | 195 |
| <i>Czar</i> (Ordonnance du) 64. Ordre publié à Petersbourg 318. va aux Eaux d'Olonitz. | 400 |

D

| | |
|---|----|
| D <i>Annemarc</i> (Suspension d'Armes publiée en) | 60 |
| <i>Dubois</i> (Lettré de l'Abbé) au Comte de Stanhope 185. à Mr. Scotti 197. fait Archevêque de | |

TABLE DES MATIERES.

| | |
|---|-----|
| de Cambrai. | 285 |
| B | |
| B Nîme. 18. 93. | 169 |
| E Espagne. 15. 94. 170. 266. 347. | 423 |
| E tats Generaux (accession des) à la Quadruple-Alliance 145. Lettre au Roi d'Espagne. | 151 |
| F | |
| F Ables. 87. | 164 |
| F inances (Etat des) en France , & Arrêts à ce sujet 42. 120. 200. 287. | 369 |
| F rance (distribution des prix à l'Academie. 88 | |
| G | |
| G eorges (le Roi) retourne en Angleterre 54. 67. sa Harangue au Parlement 69. Proclamation. | 228 |
| G eorges (le Chevalier de Saint) son arrivée à Rome 47. Accueil du Pape. | 209 |
| H | |
| H eydelberg (broüilleries au sujet de la Religion à) 55. 137. 216. 308. 310. | 395 |
| H ollande. 76. 145. 231. 319. | 481 |
| H ollandoises (Troupes) retournent dans leur Pays. | 228 |
| H olstein (le Duc d') arrive à Vienne. | 137 |
| I | |
| I brahim Bassa toujours à Vienne. | 235 |
| I mperatrice Mere (l') sa mort. | 213 |
| I mperiaii (Mr.) fait Doge à Genes 50. proclamé. | 305 |
| I rlande (Parlement d') prorogé. | 66 |
| I talie. 47. 130. 207. 301. | 386 |
| L | |
| L aw (le Sr.) fait de grandes acquisitions 113. fait Controleur des Finances 192. explication de son Système , & Lettre à ce sujet | |

TABLE DES MATIERES.

| | |
|---|------------|
| Sujet 371. seconde Lettre. | 444 |
| <i>Lettres sur les Funerailles des Indiens.</i> | 89 |
| <i>Lisbonne</i> (Flotte du Brezil arrive à) | 270 |
| <i>Litterature.</i> | 3. 81. 161 |
| <i>Loüis XV</i> entre dans sa onzième année 280. la Declaration contre le luxe 281. autre contre les Bijoux 283. son Reglement touchant le Commerce avec l'Angleterre. | 358 |
| <i>Lune</i> (observation sur la) | 168 |
| M | |
| M <i>Aine</i> (retour de la Duchesse du) | 190. |
| leur separation. | 279 |
| <i>Malthe</i> (nouveau Grand Maître à) | 302 |
| <i>Messine</i> (Capitulation de) 26. suite du Jour- nal de ce Siege 103. suite desdits Journaux. | 373 |
| <i>Michell</i> (retour de l'Amiral) | 75 |
| <i>Moscovie</i> (préparatifs en) | 142 |
| <i>Munster</i> (le nouvel Evêque de) arrive dans les Etats. | 140 |
| N | |
| <i>Naissances, Mariages, Morts.</i> 78 156 233. 320. 401. 482 | |
| <i>Naples.</i> 15. 94. 170. 266. 347. | 428 |
| <i>Nimpfch</i> (Sentence du Comte de) | 139 |
| <i>Noailles</i> (Lettre du Cardinal de) | 366 |
| <i>Noblesse</i> (nouvel Ordre de) établi à Naples. | 271 |
| <i>Norris</i> (l'Amiral) retourne en Angleterre 59. son arrivée. | 75 |
| <i>Nord.</i> 58. 141. 219. 314. 396. | 471 |
| O | |
| O <i>De</i> sur la prise de Messine. | 82 |
| <i>Orleans</i> (le Chevalier d') fait Grand Prieur de France. | 33 |
| <i>Ormond</i> (le Duc d') va à Valladolid 95. son retour | |

TABLE DES MATIERES.

| | |
|---|---------------|
| retour à Rome. | 390 |
| P | |
| P <i>Alerme</i> (Détachement envoyé à) | 109 |
| <i>Pape.</i> 48. 151. 208. 302. | 387 |
| <i>Parlement de Paris</i> (Ouverture du) | 35 |
| <i>Parlement d'Angleterre</i> (Ouverture du) | 68. |
| Adresse au Roi 72. est prorogé, & se rassemble. | 229 |
| <i>Pays-Bas.</i> | 76. 145. 231. |
| <i>Philippe</i> (mort de l'Infant Dom) | 172 |
| <i>Pièces curieuses</i> touchant les affaires du Nord. | |
| 239. suite 323. & | 406 |
| <i>Plaideur</i> (le) Conte. | 14 |
| <i>Pologne.</i> 58. 141. 219. 314. 396. | 471 |
| <i>Ponte-vedra</i> (la Ville de) brulée par les Anglois. | 23 |
| <i>Portugal.</i> 15. 94. 170. 266. 347. | 427 |
| <i>Prémontré</i> (Annales de l'Ordre de) | 3 |
| <i>Prusse</i> (le Roi de) va à Hannovre. | 54 |
| Q | |
| Q <i>Uesnel</i> (mort du Pere) 10. sa confession de foi. | 11 |
| R | |
| R <i>Aze</i> (observation sur la) | 166 |
| <i>Regnant</i> (le Prince) en Espagne sa réponse aux Etats Generaux 173 accepte la Quadruple Alliance 207. sa Lettre au Duc Regent 286. sa Declaration 348. naissance d'un Prince | 352 |
| <i>Reims</i> (l'Archevêque de) fait Cardinal 112 reçoit la Calotte. | 359 |
| <i>Roses</i> (Siege de) suspendu 41. | 119 |
| S | |
| S <i>Aurin</i> (livre mis au jour par Mr) | 239 |
| <i>Scotti</i> (retour du Marquis) à Madrid | 19 |
| <i>Sicile.</i> 15. 94. 170. 266. 347. | 423 |
| | Stairs |

TABLE DES MATIERES.

| | |
|--|--------------------------|
| <i>Stairs</i> (le Comte de) rapellé. | 369 |
| <i>Stanhope</i> (le Comte de) arrive à Paris | 194. |
| son retour en Angleterre. | 227. 368 |
| <i>Sueda</i> (Suspension d'Armes publiée en) | 58. |
| Convocation des Etats Generaux | 60. Ou- |
| verture des Etats | 316. propositions faites |
| 399. paix publiée. | 400 |
| <i>Sultan</i> (Ordonnance du) | 213. mort de 2. de |
| ses fils. | 306 |
| <i>Sunderland</i> (le Comte de) fait Chevalier de la | |
| Jarretiere. | 76 |
| <i>Suspension publiée en Sicile</i> | 355. sur les Frontie- |
| res d'Espagne. | 367 |

T

| | |
|--|--------------------|
| T <i>Heses</i> de droiè soutenuës à Vienne. | 85 |
| <i>Todeschi</i> (l'Abbé) sa Sentence. | 138 |
| <i>Traspani</i> (Journal du Camp sous) | 181. 353 |
| <i>Trimoùille</i> (mort du Cardinal de la) | 210 |
| <i>Turquie.</i> | 212. 306. 391. 464 |

V

| | |
|--|----------------------------|
| V <i>Alois</i> (Mariage de Mademoiselle de) | 33. |
| signature du Contrat | 37. III. 191. ceremo- |
| nie de son Mariage | 277. son départ pour |
| Modene. | 357 |
| <i>Venise</i> (établissement d'une Compagnie à) | 49 |
| <i>Vincentini</i> (le Nonce) son retour à Naples. | 101 |
| <i>Vigos</i> (Capitulation de) | 21. retraite de la Flotte |
| Angloise | 24. Gouvernement donné. 95 |

W.

| | |
|---|--------------------------------|
| W <i>Achtendonck</i> (le Baron de) sa mort. | 402. |
| <i>Wallis</i> (le General) fait Commandant à | |
| Messine. | 108 |
| <i>Warsovie</i> (Diette convoquée à) | 65. Ouverture |
| des Etats | 219. rupture de la Diette. 314 |
| <i>Wienorviski</i> (le Prince) fait Chancelier de Li- | |
| thuanie. | 35. |

F I N,